EXPOSITION ABRÉGÉE

DU

SYSTÈME PHALANSTÉRIEN

DE FOURIER

PAR

VICTOR CONSIDERANT

Ancien élève de l'École polytechnique.

3e Edition : — 3e Tirage.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE DE SEINE, 10.

DÉPARTEMENTS,

Chez tous les dépositaires du Comptoir central
de la librairie.

1845

IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET COMPAGNIE,
16, rue du Croissant.

TABLE DES MATIÈRES.

1re PARTIE.

2e PARTIE.

AVERTISSEMENT

DE LA TROISIÈME ÉDITION.

Il y a, aujourd'hui encore, beaucoup de personnes auxquelles le système social de Fourier est à peu près inconnu ; mais il en est peu dont l'attention ne soit excitée par le retentissement croissant des doctrines sociétaires, et qui n'éprouvent le désir de s'y initier.

La plupart de ces personnes redoutant de s'engager dans de trop longues lectures sur un sujet qui n'a pas encore conquis l'adhésion de leur esprit, réclament instamment un *Résumé* TRÈS-COURT, et cependant assez détaillé et assez systématique pour leur donner une notion, générale et juste, de ce grand type d'organisation intégrale d'où sortent, par voie de réductions et d'amoindrissements, ces myriades de plans, de projets et de propositions de toute nature que l'on voit éclore tous les jours, et qui caractérisent les nouvelles tendances économiques et sociales de notre siècle.

Il n'est pas de partisan de la cause sociétaire qui, dans ses efforts personnels de propagation,

n'ait été mille fois sollicité, par ceux dont il entreprenait la conquête, de leur indiquer un Exposé TRÈS-COURT (c'est toujours la première condition), débarrassé des termes scientifiques, d'une lecture facile, et qui établisse régulièrement *cette première idée sommaire* que tous les bons esprits veulent posséder avant d'entreprendre des études sur un sujet nouveau, parce que seule elle leur permet de juger si le sujet vaut des études sérieuses.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux répondre à ce besoin général et à cet intérêt important de propagation, qu'en réimprimant l'écrit que le lecteur a sous les yeux. Jusqu'ici en effet il n'existe pas, *en un aussi petit nombre de pages*, d'Exposition systématique de l'organisation phalanstérienne, plus satisfaisante, plus claire et plus substantielle.

En février 1841 M. Considerant fit, à Dijon, dans une des salles du Palais des États, mise à sa disposition pour cet objet par l'autorité municipale, une exposition de la Théorie sociétaire. Cette exposition, renfermée dans un cadre de quatre séances seulement, était déjà elle-même une Exposition sommaire. M. Mo....e se chargea d'en faire le compte rendu dans le *Journal de la Côte-d'Or*, et s'acquitta de cette tâche avec un

talent de condensation analytique très-rare. C'est ce travail, Résumé d'un Résumé, dont nous donnons aujourd'hui une 3e édition, corrigée et améliorée, et que nous engageons les amis de la cause sociétaire à faire lire et à répandre abondamment. Il est impossible que des hommes d'un esprit un peu élevé, un peu clairvoyant, et doués de quelque chaleur de cœur, lisent cet écrit, si court qu'il soit, sans comprendre même, à ce premier et rapide aperçu de l'idée de l'Harmonie des choses, qu'un génie formidable est bien réellement venu, de notre temps, sonder, dans ses profondeurs, la question suprême de la Destinée humaine. Aucun caractère, d'un certain titre de noblesse intellectuelle et morale, ne saurait d'ailleurs rester étranger désormais à la source de ces idées nouvelles, qui ont si puissamment déjà imprimé leur sceau sur notre siècle et leur mouvement à l'esprit contemporain.

Faite au point de vue d'une bienveillante neutralité par l'écrivain dijonnais, cette Exposition sommaire ira mieux à l'esprit de beaucoup de lecteurs qu'un plaidoyer de disciple. Dans un très-légitime sentiment de son indépendance, il arrive souvent que l'intelligence s'insurge contre des formes trop dogmatiques, et qu'elle repousse même de bonnes choses, s'irritant

quand elles lui apparaissent comme un joug qu'on lui voudrait imposer.

En somme, le Résumé analytique de M. Mo....e nous semble excellent pour le but que nous nous proposons ici et que l'École doit poursuivre très-activement : c'est un exposé fort court de l'ORGANISATION DU TRAVAIL, en mode sociétaire, débarrassé de toutes les considérations passionnelles et de tous les termes scientifiques qui épouvantent, à première vue, beaucoup de lecteurs. C'est en outre, pour des développements oraux, un canevas éprouvé par des expériences favorables et qui peut, à ce titre, servir aux premiers essais de ceux qui tentent l'enseignement sociétaire par la parole.—Le prix de cette brochure n'étant pas ruineux, nous ne saurions trop engager les amis des réformes pacifiques et du progrès des saines idées sociales à la répandre largement.

Cette 3e édition, revue et corrigée avec soin, est de beaucoup préférable aux deux précédentes, qui se sentaient de la rapidité avec laquelle la rédaction primitive avait dû être faite. En outre, cette édition est augmentée d'un travail de M. Considerant, connu seulement des lecteurs de la *Phalange* de 1837, qui corrobore et complète, comme exposition élémentaire et rapide, l'analyse de M. Mo....e.

EXPOSITION

DU

SYSTÈME PHALANSTÉRIEN

COMPTE RENDU

Extrait du *Journal de la Côte-d'Or.*

M. Considerant vient de terminer son Exposition de la Théorie sociétaire de Fourier, commencée dans la grande salle de la Société philharmonique, au Palais des États, devant un auditoire de 600 personnes d'élite, qui n'a fait que grossir jusqu'à la dernière séance. Nous ne nous dissimulons point la difficulté de renfermer dans un cadre étroit les escadrons serrés d'idées que M. Considerant a fait manœuvrer pendant quatre jours devant ses auditeurs : aussi nous proposons-nous de ne pas perdre de temps en préfaces. Nous dirons seulement que pendant toute la durée de son Exposition, l'orateur s'est fait constamment remarquer par son ton de franchise et de bonne foi, par une élocution facile, par la justesse et la lucidité de ses raisonnements. Le public qui l'écoutait a suivi ses déductions avec beaucoup d'intérêt, et lui a donné fréquemment des preuves très-vives d'assentiment. Nous entrerons en matière sans plus de préambule.

Ire SÉANCE.

POSITION DU PROBLÈME SOCIAL.



§ I.

Coup d'œil sur les partis. — Nécessité d'une nouvelle organisation sociale, œuvre de la science.

M. Considerant, après avoir réclamé la bienveillance de ses auditeurs, leur a dit que son but n'était pas de les amuser par des discours brillants, mais de leur exposer, en termes simples et clairs, des idées qu'il croit utiles à l'humanité. Abordant immédiatement son sujet, il l'a traité avec la rigueur des méthodes scientifiques. Un coup d'œil jeté rapidement sur les partis qui divisent la société, a montré que ces partis pouvaient se réduire à deux : le parti *novateur* ou du *progrès*, et le parti *conservateur* ou de la *stabilité*... — Chacun d'eux représente des éléments spéciaux et légitimes. Le premier se donne comme le défenseur des intérêts des classes inférieures, auxquelles il prétend procurer la jouissance des droits et du bien-être dont elles sont privées. Le second protège les intérêts des classes plus élevées, les défend contre les attaques dont ils sont l'objet, et s'occupe particulièrement du maintien de l'ordre. Au fond, les deux partis ont raison, chacun à son point de vue : mais ils sont exclusifs, par conséquent injustes, et de leur fausse position résulte un état de lutte plus ou moins violente. Il n'y a pas d'hostilité

essentielle entre le principe du *progrès* et le principe de la *stabilité*, entre les intérêts de l'*avenir* et ceux du *présent :* ce sont les deux éléments de la vie ; la société se transforme continuellement, de grands changements s'opèrent dans son sein pendant le cours de chaque siècle ; mais l'ordre lui est indispensable, et l'ordre ne peut exister qu'à la condition que les intérêts et les droits nouveaux soient reconnus, et trouvent leur place dans la société, sans opprimer ou renverser les intérêts et les droits anciens. Aucun des partis existants ne possède le moyen de résoudre ce problème. Il faut donc trouver une conception supérieure, une organisation nouvelle qui ait la puissance d'harmoniser les éléments de *progrès* et de *stabilité*, et d'opérer la fusion des partis, par l'accord des intérêts de toutes les classes dans la société. La découverte de cette conception est l'œuvre d'une *science*, de la *science sociale.*

§ 2.

Caractère général de la science.

Et d'abord, qu'est-ce qu'une science? à quels caractères peut-on reconnaître la science ? qu'est-ce qui la constitue ? — Une science est constituée, quand on a trouvé un principe générateur d'où découlent tous les faits de cette science. Ainsi, l'astronomie est une science constituée (en tant du moins que mécanique céleste), car elle explique tous les phénomènes de mouvement avec le seul principe *de l'Attraction directement proportionnelle aux masses, et inversement proportionnelle aux carrés des*

distances. Cette loi fournit les moyens de prédire l'état du ciel, d'annoncer les éclipses, le retour des comètes dont les éléments sont observés, de calculer leur distance au soleil à un moment donné, etc., etc.

Les mathématiques ne forment pas *une* science constituée; car elles manquent encore d'une loi suprême, d'une formule générale, de laquelle on puisse déduire toutes les théories particulières dont elles se composent. Il en est de même de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, etc.

La science sociale ne sera donc constituée que si elle possède un principe capable d'embrasser tous les phénomènes sociaux et de satisfaire à tous les intérêts.

§ 5.

Caractère particulier de la science sociale.

Certaines sciences ont un caractère spécial : elles ne se bornent pas, comme l'astronomie, à l'explication des faits, elles ont pour objet la création des phénomènes. Alors elles sont assujetties à des conditions particulières. Telle est, par exemple, la mécanique. Une machine nouvelle est inventée : d'après la théorie, elle doit produire des résultats supérieurs à ceux qu'on a obtenus précédemment avec les machines existantes : mais l'expérience seule prononce définitivement sur la valeur de la découverte. La science sociale doit avoir les deux caractères. Non-seulement il faut qu'elle explique les faits du passé, et détermine d'une manière générale ceux de l'avenir; il faut en outre qu'elle produise des procédés pour perfection-

ner l'ordre social existant, ou pour lui substituer un ordre meilleur. Toutefois, quelque juste que puisse paraître la théorie, les procédés ne peuvent être reconnus bons par la société, qu'après des *expériences* décisives.

§ 4.

Position et solution générale du problème de l'Organisation.

Dans les sciences, pour bien résoudre un problème, il faut le poser dans toute sa généralité. Par conséquent, si l'on se propose de trouver une nouvelle organisation sociale, il faut chercher un système applicable à tous les peuples du globe. Au premier abord, cette entreprise peut paraître gigantesque et téméraire : mais on va voir qu'elle se réduit, en dernière analyse, à des termes fort simples.

Avant tout, il faut préciser l'idée d'ORGANISATION. Elle renferme deux idées fondamentales. Un être ou un système organisé suppose, 1° un centre directeur, 2° la séparation, la distinction des éléments divers du système (1).

---

(1) M. Considerant a rendu cette idée générale de l'*Organisation* très-claire, ainsi que toutes les applications qu'il en a faites soit au globe, soit à la commune, en traçant, sur un tableau, des cercles hiérarchiquement renfermés les uns dans les autres, reliés par des rayons divergeant toujours d'un centre supérieur aux centres immédiatement subordonnés, et unissant ainsi successivement et légitimement ces cercles les uns aux autres, dans leur ordre d'importance.

Cela posé, supposons pour un instant que le problème soit résolu, c'est-à-dire que la société universelle soit organisée. On ne pourra concevoir cette organisation qu'en admettant qu'il existe, sur un point donné du globe, un gouvernement central, lequel étend à toute la terre son action directrice. Et comme ce gouvernement ne pourrait se mettre en rapport avec chaque commune sans intermédiaires, il faudra concevoir que le globe est divisé en continents, ayant chacun un gouvernement central; que les continents sont divisés en empires, les empires en royaumes, ceux-ci en provinces, les provinces en départements, enfin les départements en communes. Toutes ces divisions successives ont leurs gouvernements respectifs, et forment des centres subordonnés les uns aux autres, qui rattachent ainsi, par la chaîne hiérarchique, l'ensemble des communes du globe au gouvernement suprême.

Si le globe était ainsi organisé, il lui serait arrivé comme à la France, dont les provinces autrefois hostiles ne forment plus qu'une seule unité nationale. Or, on voit qu'en définitive le globe n'est, comme la France, qu'un assemblage de communes, et que la commune est la base, l'élément alvéolaire de la société. Donc, pour réaliser sur la terre une organisation sociale nouvelle, il faut la réaliser dans les communes, et d'abord dans une commune. Si le système est bon, il s'étendra successivement à toutes les autres, dans un temps plus ou moins long. Les communes étant organisées, il sera facile d'organiser et d'associer les départements, les provinces, les

royaumes, les empires, les continents. — Donc le problème de l'organisation sociale du globe se réduit, avant tout, à la détermination du meilleur système d'organisation de la commune.

§ 5.

Conditions que doit remplir tout plan d'organisation sociale.

Cette manière de poser la question sociale appartient à Fourier et à son École : elle a fait impression sur le public. M. Considerant en a tiré immédiatement ces deux conséquences : 1° que tout plan d'organisation sociale, pour être réalisable et positif, doit être *expérimentable* sur une lieue carrée de terrain au plus, sans aucun danger pour l'ordre établi ; 2° que tout plan de réforme sociale, s'il est bon, doit prétendre non à s'imposer par la violence et par le pouvoir, mais à se faire librement accepter par les avantages réels qu'il est capable de procurer à toutes les classes. — Si ces principes étaient reconnus, soit par les gouvernements, soit par l'opinion publique, les plus mauvais systèmes deviendraient tout-à-fait innocents. Par exemple, il n'y aurait rien à craindre des *Communistes*, dont les opinions sont néanmoins dangereuses aujourd'hui, puisque la doctrine de la *communauté des biens* laissée dans le vague tend à exciter la guerre du pauvre contre le riche. En effet, ces réformateurs étant obligés de présenter un plan d'organisation, ce plan pourrait être localement expérimenté. Si dans la pratique on le trouvait bon, la société en profite-

rait à sa guise ; dans le cas contraire, le communisme tomberait de lui-même.

§ 6.

Il faut organiser le travail dans la commune. — Large signification du mot INDUSTRIE.

L'École sociétaire propose donc un plan d'organisation de la commune. Mais elle ne veut pas toucher à ceux des éléments sociaux qui y sont déjà plus ou moins bien organisés, tels que le culte religieux, l'élément politique, moral, civil ou administratif. Son but immédiat est d'organiser ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire LE TRAVAIL ; car dans le champ de l'industrie tout est livré à l'arbitraire et au caprice des individus qui se combattent avec fureur, par la concurrence anarchique.

Le mot *industrie* a un sens très-étendu dans le vocabulaire de la science sociale. L'industrie est la réunion de toutes les branches de l'*activité productive* de l'homme : elle comprend les travaux agricoles, domestiques, manufacturiers, commerciaux, l'éducation, les sciences et les beaux-arts.

§ 7.

Conditions matérielles de l'*organisation du travail* dans la commune.

Voilà donc la question nettement posée : il s'agit d'organiser les travaux de l'industrie dans la commune. M. Considerant indique les conditions matérielles de la solution de ce problème. La première de celles-ci, c'est que la commune soit assez forte

pour que l'homme y trouve tous les éléments de la vie sociale. Une commune de 200 habitants, comme il en existe beaucoup en France, ne se prêterait pas au développement des différentes branches sur lesquelles doit s'exercer l'activité humaine. Il faut au moins une population de 1,800 à 2,000 personnes, ou environ 400 familles, exploitant une lieue carrée de terrain. La seconde condition consiste en ce que la commune doit pouvoir être maniée comme le domaine d'un seul homme. En effet, qu'on applique à la commune l'idée d'organisation exposée plus haut, on comprendra la nécessité, 1° d'une *Régence* chargée de la direction supérieure des opérations, 2° d'un système de *distinction et classification* des choses de l'agriculture, des fabriques, du ménage, de l'éducation, des arts et des sciences. Chacune de ces branches de travail devra être régie par un centre directeur, subordonné au grand centre. Si l'on considère une branche en particulier, l'agriculture, par exemple, on verra que les travaux agricoles se divisant en genres, en espèces, en variétés, il faudra, dans chacune de ces divisions, des sous-centres de direction liés hiérarchiquement entre eux et aux centres supérieurs. Ainsi, les travaux de culture et autres devront être distribués dans des cadres distincts et parfaitement classés, *comme si le territoire de la commune était un seul domaine bien administré.* — Telle a été la conclusion de la première séance, que l'auditoire a beaucoup goûtée, à en juger par les applaudissements.

2

SOLUTION ÉCONOMIQUE DU PROBLÈME SOCIAL.

—

§ 8.

Transformation de la propriété morcelée. — Exploitation unitaire du sol, conciliée avec la propriété personnelle.

Comment exploiter unitairement le territoire de la commune sans porter atteinte à la propriété individuelle et privée ! Aujourd'hui la commune est divisée en autant d'exploitations qu'il y a de familles. Chaque famille gère ses affaires, le plus souvent fort mal. La division de la propriété est poussée à l'extrême; le sol est coupé en morceaux : sur beaucoup de points il tombe véritablement en poussière. Les haies, les murs de clôture, les chemins de desserte, rendent improductive une grande partie du terrain. Les propriétaires voisins se disputent la terre et l'eau : de là des haines, des procès, des pertes de temps et de capitaux; on connaît le proverbe : *Qui terre a, guerre a.* — En résumé, le territoire de la commune est très-mal cultivé, et la production est considérablement réduite. Évidemment, pour que les hommes chargés d'*organiser le travail agricole* pussent approprier les cultures aux différentes natures de terrains, qu'ils pussent adopter les meilleurs systèmes d'assolement, introduire les bonnes méthodes et les procédés mécaniques perfectionnés, source d'économie, disposer librement des cours d'eau, soit comme moyen d'irrigation, soit comme force mo-

trice ; en un mot, pour qu'ils pussent exploiter le sol le plus avantageusement possible, il faudrait que l'on pût arracher les bornes des héritages, effacer les divisions des parcelles, et former, de l'ensemble des propriétés particulières, une vaste propriété de 15 à 16 cents hectares, dans laquelle on substituerait la grande et riche culture à la petite et pauvre culture du morcellement. Or, existe-t-il un moyen d'obtenir un résultat si désirable sans porter aucune atteinte au droit de propriété tel qu'il est réglé par nos lois ? — Oui, ce moyen existe : on le met en pratique à chaque instant ; il s'agit d'en étendre l'application. Tous les jours on voit des propriétaires, des capitalistes, grands et petits, *s'associer* pour l'ouverture et l'exploitation d'un canal, d'un chemin de fer, d'une mine de houille, etc. Ici, la propriété est *collective*, et pourtant la part individuelle de chaque intéressé est représentée par un titre particulier nommé *action*, qui donne un droit proportionnel aux bénéfices. Qu'on étende ce système à l'agriculture : on aura des Associations agricoles, comme on a maintenant des Associations dites industrielles. Les terres, les bestiaux et toutes les valeurs en nature, estimées à l'amiable ou à dire d'expert, pourront entrer dans la société comme le numéraire, et donneront droit à des *titres actionnaires*. Ces titres seront hypothéqués sur tout le domaine communal, qui est indestructible. Dans ce système, il y a *transformation du mode de jouissance de la propriété;* mais le droit et les avantages de la propriété *individuelle* sont conservés et

mieux garantis que dans le système actuel. Le revenu du propriétaire, qui n'est aujourd'hui que de deux et demi ou trois pour cent, atteint rapidement un taux plus élevé, grâce à l'accroissement de la production, comme on l'expliquera tout à l'heure.

Ainsi, pour que le territoire de la commune puisse être exploité *unitairement, comme le domaine d'un seul homme*, il faut abandonner le *Morcellement* et entrer en *Association;* substituer, à la propriété *individuelle morcelée*, la propriété *individuelle sociétaire* ou *associée.*

§ 9.

Association des trois éléments de production : le Capital, le Travail et le Talent.

Les Associations actuelles sont incomplètes : elles ne comprennent que le capital. — Fourier propose d'associer tous les éléments do la production, qui sont au nombre de trois. En effet, pour obtenir un produit il ne suffit pas d'avoir un fonds de terre, une matière première, des instruments de travail ; il faut encore que ce *capital* soit mis en œuvre et fécondé par l'activité de l'homme : le *travail* est donc le second élément nécessaire de la production. Enfin, les travailleurs sont plus ou moins habiles, ils déploient plus ou moins de talent dans les opérations qu'ils exécutent, ou dans l'administration d'une entreprise : par conséquent, le *talent* est le troisième élément de la production. — Il est donc clair que les associés doivent être rétribués proportionnellement à leur concours en *capital*, en *travail* et en *talent*

dans la production. Cette loi est l'expression même de la justice. Reste à savoir comment on pourra apprécier exactement la *quantité du travail* effectué, et le *degré du talent* développé, car pour le *capital*, il n'y a pas de difficulté. — La théorie de Fourier donne, comme on le verra, la solution de ce problème, le plus important de l'économie sociale.

§ 10.

Système des grandes économies domestique, agricole, commerciale, etc., du régime sociétaire.

Supposons qu'une compagnie veuille fonder une commune sociétaire conformément au plan de Fourier. Après avoir préparé, comme il vient d'être dit, l'organisation des travaux agricoles, elle prendra des dispositions analogues pour les autres branches de l'industrie, en suivant toujours le principe d'association et d'unité. Les 400 cuisines du ménage morcelé, avec tout leur attirail d'ustensiles, seront remplacées par une seule vaste et belle cuisine, dans laquelle les hommes, les femmes et les enfants qui auront le plus de penchant et d'aptitude pour les opérations culinaires, prépareront, sur une grande échelle, comme dans les cuisines du roi, la nourriture de tous les habitants de la commune. Les aliments seront fournis au prix coûtant, et variés en nature et en raffinement, suivant les goûts et la fortune de chacun. *Unité et variété dans la production, Liberté dans la consommation* — qui se fera comme on le voudra chaque jour, isolément, en famille ou en société d'amis : — telle est la devise et la formule de l'Association.

Au lieu de 400 caves et de 400 greniers, il n'y aura que quelques caves grandes et salubres, de vastes greniers bien aérés, où seront emmagasinés, classés, étiquetés, soignés, les vins, les céréales, et en général tous les approvisionnements. Pour chaque produit, les petites fabriques feront place à une véritable manufacture. Le commerce, à son tour, est organisé unitairement et simplifié dans ses rouages. Le nombre de ses agents se réduit au strict nécessaire. Aujourd'hui les marchands, dont la seule fonction est de distribuer les richesses sociales, que leur position d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur pousse à exploiter l'un et l'autre, et qui augmentent considérablement le prix des produits sans rien ajouter à leur valeur réelle, les marchands sont en nombre vingtuple de celui que réclame l'Association. La commune fera directement les ventes et les achats, et c'est ainsi que le producteur et le consommateur, mis face à face, se passeront de l'intermédiaire ruineux et improductif qui enlève aujourd'hui le plus clair des revenus du corps social. Immense économie pour les communes sociétaires !

§ 11.

Augmentation du nombre des travailleurs productifs. — Multiplication de la richesse sociale.

Il résultera de cette organisation de l'industrie qu'un grand nombre d'hommes et de femmes, absorbés aujourd'hui par les soins du ménage ou du commerce, et par les complications d'un ordre industriel basé sur le morcellement, deviendront dispo-

nibles, et pourront tourner leur activité vers les travaux productifs. Ainsi toutes les combinaisons du régime sociétaire concourent à l'accroissement de la richesse et à l'économie dans les dépenses. Dès lors, il sera très-facile, non-seulement d'améliorer beaucoup la position des classes pauvres, mais encore d'augmenter le bien-être de celles qui ne souffrent pas, ou plutôt de celles qui souffrent moins, car tout le monde souffre dans la société actuelle.

§ 12.

Nécessité d'une architecture nouvelle pour un ordre social nouveau.

Un des éléments les plus essentiels d'une organisation sociale est l'élément architectural. L'architecture d'un peuple représente exactement son état social. Les hommes sauvages vivent sous des huttes ; les peuples nomades sous des tentes. Allez dans la Bretagne et dans beaucoup de nos provinces, vous y trouverez des villages qui ont encore l'aspect barbare. Enfin, pénétrez dans les villes ornées de monuments, d'églises, de théâtres, dont les rues s'élargissent et s'alignent peu à peu : à ces caractères vous reconnaîtrez la civilisation.—Il faut une architectonique nouvelle pour une organisation sociale nouvelle.

§ 13.

Idée d'un Phalanstère.

On pressent déjà, d'après ce qui a été dit, que les constructions de la commune sociétaire ne se composent pas de 400 maisons isolées, plus ou moins

mal bâties, sales et incommodes; mais d'un seul édifice bien exposé, assez vaste dans ses contours et ses développements, assez varié dans ses dispositions intérieures pour loger 4 à 500 familles diverses de goûts, de caractères, de rang et de fortune, et pour satisfaire, en même temps, à tous les besoins des grands services. Cet édifice s'appelle *Phalanstère.* Fourier donne à toute la population le nom de *Phalange industrielle*, comme pour en comparer l'activité pacifique à l'action guerrière de cette célèbre Phalange macédonienne avec laquelle Alexandre conquit une partie du monde. Le mot Phalan*stère* signifie manoir de la Phalange, de même que le mot mona*stère* signifie manoir des moines.

Pour donner à ses auditeurs l'idée d'un Phalanstère, M. Considerant en a figuré un plan général sur le tableau, et en a lu la description contenue dans son ouvrage intitulé *Destinée sociale.* Ce Phalanstère, vu de face, ressemble un peu par la forme au Palais des États de Dijon vu du milieu de la Place Royale. Il y a une grande cour ouverte en avant avec deux ailes à droite et à gauche comme la cour du Logis du Roi; mais celle-ci n'est, en comparaison, qu'une miniature. Au milieu de la façade s'élève la *Tour d'Ordre*, où sont le télégraphe, l'observatoire, l'horloge, etc., etc. A l'intérieur, les salles destinées aux relations publiques occupent le centre. Sur les ailes et derrière, sont disposés les appartements, différents de grandeur et d'élégance, mais tous propres, commodes et confortables, tels, en un mot, que les plus riches et les plus pauvres aient la facilité de se

loger comme ils le désirent. Les grands appartements, les moyens et les petits sont répartis, dans tout le Phalanstère, d'après certaines règles d'engrenage, de manière qu'il n'y ait pas de séparation tranchée entre les différentes classes de citoyens, et qu'on ne voie pas le contraste choquant d'un faubourg Saint-Marceau à côté d'un faubourg Saint-Germain. La disposition la plus remarquable du Phalanstère est la rue-galerie couverte, qui règne au premier étage dans tout le pourtour de l'édifice, et qui peut être chauffée en hiver et ventilée en été : par elle, on communique avec toutes les parties de l'habitation sans être exposé aux intempéries de l'air. Un système unitaire et économique distribue dans tous les appartements, dans toutes les salles et tous les ateliers du palais sociétaire, la chaleur, l'eau et la lumière.

L'idée d'un Phalanstère paraît d'abord si extraordinaire, que tout le monde en est plus ou moins choqué. M. Considerant a fait preuve de beaucoup d'esprit et de sens en essayant de faire comprendre à ses auditeurs que cette idée est très-simple au fond, que même elle n'est pas nouvelle, en ce sens que l'on fait des choses analogues chez toutes les nations civilisées. Lorsque Louis XIV voulut créer un asile pour cinq mille invalides, ni lui ni ses architectes n'eurent l'idée absurde de bâtir une petite maison pour chaque soldat : ils construisirent un vaste hôtel dans lequel des logements différents sont affectés aux invalides, aux administrateurs de tout rang, au gouverneur de l'établissement, à ses officiers et à leurs familles. De même aujourd'hui, lorsque le

gouvernement veut loger trois ou quatre cents élèves, un ou plusieurs régiments, il trouve plus simple et plus économique de construire un collège, une caserne, que de bâtir une maison particulière pour chaque élève et pour chaque militaire. Si donc on veut loger une population de 400 familles associées, il y aura bien plus d'économie et d'avantages à les réunir dans un seul édifice construit à leurs convenances, qu'à leur construire 400 maisons, — toutes choses égales d'ailleurs, et les matériaux étant supposés de même nature dans les deux cas.

Le Palais-Royal, à Paris, est l'édifice civilisé qui a le plus de rapport avec un Phalanstère. L'unité (trop peu variée) du plan; les galeries (trop étroites et trop mal garanties) qui mettent en communication toutes les parties entre elles; les jardins qui séparent les corps de bâtiment, le système de l'éclairage, etc., tout cela concourt à donner une idée de l'édifice sociétaire. Ajoutez que sans sortir du Palais-Royal on trouve deux théâtres, plusieurs bains, des cafés, des cabinets de lecture, des magasins de toutes choses, et que 8 à 900 familles, à tous les degrés de fortune, y logent sous le même toit, mais *aussi distinctement* que partout ailleurs. Comme au Phalanstère, chacun y a son *chez-soi*, chaque famille y occupe le logement qu'elle affectionne et dont le prix lui convient. Seulement, l'entassement des locataires dans le Palais-Royal, les cloaques qui l'environnent et l'atmosphère de Paris, en font une habitation bien inférieure en salubrité et en agrément à celle du plus modeste Phalanstère.

IIIe SÉANCE.

ORGANISATION DU TRAVAIL ET DE LA COMMUNE SOCIÉTAIRE.

—

§ 14.

Distinction profonde entre la Communauté et l'Association.

En commençant la troisième séance et avant de reprendre le fil de son exposition, M. Considerant, pour répondre à l'observation d'un auditeur, a montré l'énorme différence qui existe entre la *communauté* et l'*association* telle que Fourier la propose. La *communauté* se fonde sur l'égalité absolue de tous ses membres : celui qui apporte un capital considérable, qui travaille beaucoup, ou qui se distingue par son talent, n'est pas mieux rétribué que celui qui n'a rien versé, que le paresseux ou l'incapable. L'*association* admet une hiérarchie basée sur les inégalités et la diversité des aptitudes et des facultés : chacun y est rétribué proportionnellement à son concours dans l'œuvre générale. — La *communauté*, jalouse des supériorités, tend à les abaisser sous un niveau écrasant ; elle éteint toute émulation. L'*association* favorise le libre développement des individualités et leur mouvement ascendant : au lieu de supprimer toute espèce de distinction et de privilèges, elle les multiplie à l'infini et les met à la portée de tous. — La *communauté* ressemble à un concert où l'on ne ferait que répéter toujours la même note. L'*association* ressemble à une belle partition de musique, dans la-

quelle toutes les notes sont combinées de manière à produire une riche harmonie.

Après avoir exposé l'ensemble des dispositions matérielles nécessaires à l'organisation de l'industrie, M. Considerant montre comment les personnes fonctionneront dans l'intérieur de la commune sociétaire.

§ 15.

Conditions générales d'accord entre les individus.

La première question qui se présente à tous les esprits est de savoir si, dans le Phalanstère, les individus pourront s'accorder entre eux. — Il y a deux conditions primordiales d'accord : 1° le *bien-être matériel*. Indépendamment de l'influence que l'éducation exerce sur les sentiments des hommes, il est certain que le bien-être suffit pour les disposer à une bienveillance mutuelle ; à cet égard l'ordre sociétaire réalisera les plus grandes préparations d'accord. 2° *La solidarité des intérêts*. Aujourd'hui, les intérêts sont divisés, hostiles : nul n'est porté à souhaiter la prospérité de son voisin ; on désire plutôt sa ruine, dont on pourra profiter. Qu'importe à l'ouvrier que le fabricant soit en perte ou en bénéfice ? Ce n'est pas cette circonstance qui règle le taux du salaire. Dans la phalange, au contraire, tous les individus étant associés, le malheur du voisin vous touche personnellement, et vous profitez de ses succès. On n'augmente son bien-être qu'en augmentant le bien-être général, et l'on ne peut nuire aux autres sans se nuire à soi-même. L'antagonisme du

capital contre le travail ou le talent n'existe plus : ces trois éléments sont unis solidairement et concourent à l'envi au bonheur commun. Ainsi l'*intérêt*, qui divise les hommes aujourd'hui, est un gage d'union dans le régime phalanstérien. L'égoïsme disparaît, chacun faisant son propre bien en concourant au bien public.

§ 16.

Le travail est répugnant.— On peut le rendre attrayant. — Point de liberté sans le système du travail-attrayant.

Un des problèmes les plus graves de la science sociale est celui qui a pour objet de rendre le travail *attrayant*. On comprend l'importance de cette question. Depuis trois ou quatre mille ans, les hommes cherchent en vain la liberté à travers les révolutions politiques : ils ne la trouveront que dans le travail-attrayant. En effet, le travail est la loi de l'Humanité : c'est par le travail que l'homme doit pourvoir aux besoins de sa nature, et sans le travail la société n'existerait pas. Mais beaucoup de travaux sont pénibles et répugnants : delà, dans l'antiquité, la division des hommes en deux catégories, ceux qui travaillaient et ceux qui ne travaillaient pas ou ne faisaient que les travaux qui leur plaisaient, tels que ceux de science, d'administration et de gouvernement. Presque tous les travaux étaient le lot des esclaves : l'esclavage résultait de la nécessité et de la répugnance du travail. Aussi, les républiques grecques et la société romaine, que nous admirons tant, sur la foi de nos livres de classes, n'étaient en réalité que des aristocraties de patriciens et d'hommes libres

exploitant une multitude innombrable d'esclaves. Maintenant il n'y a plus d'esclaves, du moins en Europe; mais la masse des travailleurs n'est pas encore libre. On travaille généralement par force; chacun est rivé à sa fonction par le besoin de se procurer les choses nécessaires à la vie, par l'obligation de nourrir et d'élever une famille; chacun aspire à ne rien faire, à vivre de ses rentes; une loi de contrainte pèse sur tous les individus. Or, puisque le travail est nécessaire, inévitable, il est clair que les hommes ne peuvent jouir de la liberté qu'à la condition d'organiser l'industrie de manière à en rendre l'exercice *attrayant*.

Est-il possible de rendre le travail attrayant? Le préjugé répond: non; car, dans nos idées, les mots *travail* et *peine* sont synonymes. Cependant certains travaux sont faits avec plaisir, spontanément, par des personnes qui travaillent sans y être obligées. Qu'est-ce que le travail? Une dépense d'activité physique ou intellectuelle, faite en vue d'un résultat voulu. Or, il est constant que tous les hommes éprouvent le besoin d'exercer leur activité; l'inaction engendre un ennui insupportable. Le travail n'est donc pas répugnant en lui-même; s'il le devient, c'est par les conditions dans lesquelles il s'exerce. Par exemple, ceux qui vivent de la chasse ou de la pêche comme d'un métier n'y trouvent pas, en général, beaucoup de plaisir: cependant il y a des gens riches qui se passionnent pour ce genre de travail, malgré les fatigues qu'il leur occasionne. Il y a deux catégories de travaux pour lesquels on ne conteste pas l'existence de

l'attrait, ceux des sciences et des arts, pourvu toutefois qu'on s'y livre par vocation, et que ces travaux reçoivent la récompense qu'ils méritent. Les travaux répugnants sont surtout dans la catégorie de ceux qui n'exigent que l'activité matérielle de l'homme. Il faut analyser les causes des répugnances pour déterminer les conditions de l'attrait.

§ 17.

Causes de répugnance dans le travail.

L'insuffisance du salaire, l'insalubrité des ateliers, l'isolement, la trop longue durée des séances, le défaut d'émulation : voilà les principales causes de la répugnance au travail.

Rétribution insuffisante. — En général, le travail est aujourd'hui mal rétribué. Combien d'hommes et de femmes s'excèdent de fatigue sans pouvoir suffire aux besoins de leur existence ! L'état de gêne continuelle dans lequel ils vivent, et dont ils ne voient pas le terme, les décourage profondément. Le travail devient pour eux un supplice comparable à celui de Sisyphe et des Danaïdes.—Au contraire, s'il est fortement rétribué, le travail prend de l'attrait. Cette condition est abondamment remplie dans l'organisation phalanstérienne, qui a la propriété de créer beaucoup de richesses et de les répartir aux diverses fonctions de manière à attirer les travailleurs dans chacune d'elles en proportion des besoins publics.

Insalubrité des ateliers. — La plupart des industries pénibles s'exercent actuellement dans des conditions d'insalubrité. Les ateliers sont humides, sales, mal aérés, d'un aspect repoussant. La fabri-

cation de certains produits donne lieu à des émanations délétères qui minent la santé des ouvriers, et causent des maladies extrêmement graves : il y a tels d'entre eux dont la profession est si dangereuse qu'ils sont sûrs d'avance de ne pas atteindre l'âge de trente ans. Est-il étonnant que, dans ces conditions odieuses, le travail soit répugnant? Mais vous lui donneriez déjà un élément d'attrait, si vous construisiez des ateliers propres et sains, élégants même chacun dans son espèce, où l'air pur et la lumière circulassent librement, et si vous préserviez de toute altération la santé des travailleurs.

Isolement. — L'homme s'ennuie dans l'isolement. Le laboureur, seul au milieu d'un champ, travaille mollement, sans plaisir. Mais le charme se répand dans les travaux faits en réunions plus ou moins nombreuses, témoin l'ardeur et la gaîté qui animent les groupes de travailleurs à l'époque des fauchaisons, des moissons et des vendanges. Il faut donc, pour exciter l'attrait, que les travailleurs s'embrigadent par sociétés d'amis, se forment en *groupes* joyeux.

Monotonie et continuité du travail. — La plus grande cause de répugnance des travaux est leur continuité. L'homme a des facultés physiques, morales et intellectuelles. La nature veut qu'il développe toutes ses facultés : c'est pour cela qu'elle attache l'ennui et le dégoût à tout travail trop longtemps soutenu. Les jouissances même fatiguent, lorsqu'elles sont trop prolongées. Le plus bel opéra, s'il durait dix heures, serait insupportable : les spectateurs déserteraient la salle. Que penser de notre

régime industriel, qui condamne un homme à faire le même travail pendant quinze heures de la journée, pendant six jours de la semaine, pendant douze mois de l'année, et ne lui permet d'exercer qu'une ou deux des facultés si nombreuses dont Dieu l'a doté ? — La nature exige impérieusement que l'élément de *variété* soit introduit dans les travaux.

Absence d'émulation. — Un autre élément nécessaire est la *rivalité*. Les hommes sont capables des plus grands efforts lorsqu'un sentiment de rivalité joyeuse ou de noble émulation les anime. Un des avantages de la concurrence, d'ailleurs si désastreuse, est d'exciter une émulation qui a pour résultat le perfectionnement des produits de l'industrie. M. Considerant prouve, par plusieurs exemples puisés dans l'expérience, que si des travailleurs quelconques manquent d'activité lorsqu'ils opèrent confusément, il suffit de les diviser en deux ou plusieurs groupes pour qu'à l'instant il s'établisse entre les groupes opposés des rivalités ardentes qui ont la propriété de doubler l'énergie des individus et de déterminer subitement chez eux un acharnement passionné au travail.

§ 10.

Moyens de rendre le travail attrayant. — Organisation des groupes et des séries.

Les conditions nécessaires pour rendre le travail attrayant sont satisfaites par l'organisation de la commune associée.

Chaque genre de travail est confié à un certain

nombre d'hommes, de femmes ou d'enfants, qui en ont pris par goût la responsabilité, et dont l'affiliation forme une *série*. La *série* se divise en plusieurs *groupes* : chacun de ces *groupes* s'adonne à une *espèce*, à une *variété* du travail de *genre* exercé par la *série*. Par exemple, tous ceux qui se sont chargés de la culture des graminées composent une des *séries* de la branche des travaux agricoles, et les membres de cette *série* qui s'occupent spécialement de telle graminée forment le *groupe* spécial do cette culture. — Tout individu appartient à plusieurs séries, et s'enrôle dans les groupes qui lui conviennent : il ne consulte que ses goûts, ses aptitudes, ses talents propres. Cette latitude assure l'essor des vocations.

§ 19.

Division du travail. — Variété des fonctions.

On voit que l'organisation des séries et des groupes permet de pousser aussi loin que l'on veut la division du travail, préconisée avec raison par tous les économistes, et de l'appliquer à toutes les branches de l'industrie. De plus, la division du travail se combine avec la variété des fonctions, de sorte que, dans la phalange, chacun peut exercer toutes ses facultés, développer toutes ses vocations ; tandis que, dans notre système de morcellement, un homme est appliqué tout le jour, toute l'année, toute la vie, à une seule profession, ou même à un détail minime de cette profession ! — L'industrie actuelle réduit l'homme à l'état d'automate et de machine : elle use ses organes et abrutit son intelligence. L'ouvrier voit ses mem-

bres se déformer par la répétition continuelle du même mouvement. A force de se pencher vers la terre, le laboureur finit par demeurer courbé. Nos villes manufacturières fourmillent d'individus rachitiques, atteints d'infirmités précoces, et impropres au service militaire par faiblesse de constitution. Il n'est pas dans la destinée d'un être riche de facultés nombreuses de n'en exercer qu'une seule. En faisant un si triste usage des dons qu'il a reçus, l'homme viole les lois de la nature : aussi la nature le punit-elle justement par la dégradation de l'âme et du corps. — Ces vues, aussi justes qu'humaines, développées avec chaleur par M. Considerant, excitent des applaudissements spontanés dans toute la salle.

On voit donc que le changement d'occupation est à la fois une condition du travail attrayant et du développement normal des individus. Ce changement s'opère par les mouvements continuels des sociétaires dans l'ensemble des groupes et des séries ; mais il est purement facultatif, et quoique Fourier calcule en général à deux heures la durée des séances d'un même travail, il est bien évident que l'artiste ou le savant, par exemple, qui trouve plaisir à s'occuper, pendant quatre ou six heures, de l'objet de ses études, en sera parfaitement libre. On est toujours libre au Phalanstère.

Quoique les travaux intellectuels aient beaucoup d'attrait pour les personnes qui s'y livrent par goût, ils fatiguent et répugnent par une trop longue durée. L'illustre Laplace, après avoir pâli pendant plusieurs heures sur un problème, éprouvait le besoin d'une

autre occupation : il se plaignait de n'avoir à sa portée aucun objet de distraction qui pût lui faire oublier le problème qu'il venait de quitter, mais qui ne le quittait pas. — Un ancien préfet de la Côte-d'Or était quelquefois tellement excédé par une longue contention d'esprit, qu'il enviait le sort de ceux qui ont toute facilité pour exercer leurs facultés physiques, et regrettait de ne pouvoir aller, pendant une heure ou deux, casser des pierres sur la route avec les cantonniers. Ces exemples et d'autres encore ont été cités par M. Considerant.

§ 20.

Rivalités nombreuses. — Elles ne peuvent dégénérer en haines.

Le système *sériaire* favorise au plus haut degré l'essor des rivalités. Toute série est disposée de manière qu'un groupe quelconque fait une variété de travail qui diffère peu de celle des deux groupes voisins. Cette similitude établit entre les groupes contigus une violente *concurrence émulative* qui excite chacun d'eux à déployer toute son habileté pour faire prévaloir ses produits, l'emporter sur ses rivaux. C'est ainsi que dans la gamme chromatique chaque note est en discordance avec les notes contiguës, tandis qu'elle entre en accord avec les sons plus éloignés.

Il n'y a pas à craindre ici que les rivalités engendrent des haines individuelles, et jettent la discorde dans le sein de la commune. Au contraire, les choses n'en iront que mieux ; car, plus la rivalité est éner-

gique entre les groupes, plus le lien affectueux se resserre entre les membres de chaque groupe en particulier. Or, si vous êtes maintenant en concurrence avec les membres de tel groupe opposé au vôtre, dans quelques instants vous serez uni à ces mêmes individus dans un des groupes d'une autre série, par un lien amical et corporatif. Il en résulte que les rivalités existent de groupe à groupe, et non d'individu à individu : elles n'ont pas un caractère d'hostilité, mais d'émulation. Elles sont absorbées par l'intérêt supérieur de la série. Enfin, la gloire et les bénéfices du groupe vainqueur profitant à la série tout entière, tournent à l'avantage du groupe surpassé qui en fait partie. Au sein de l'armée, qui est aujourd'hui le corps le plus régulièrement organisé, il existe une foule de rivalités qui tournent au bien général. Dans un jour de bataille, les soldats de la même compagnie rivalisent entre eux d'ardeur et de courage : mais ils désirent, chacun, que leur compagnie se distingue entre toutes. Et si les compagnies rivalisent entre elles, un sentiment de confraternité les rallie à l'honneur du bataillon. Les rivalités des bataillons se rallient au drapeau du régiment ; celles des régiments à la gloire du corps d'armée dont ils font partie ; celles des différents corps d'armée à la gloire de l'armée prise dans son ensemble ; enfin, la gloire de l'armée se rattache au faisceau des gloires nationales. — Il en est de même des rivalités de toutes sortes dans l'organisation sociale normale dont Fourier a découvert les lois naturelles : seulement, le cercle s'agrandit,

il franchit les limites de la patrie, et embrasse l'humanité tout entière.

§ 21.

Le contraste et la diversité des caractères sont des conditions d'harmonie.

On entend dire souvent qu'il faudrait que tous les hommes eussent le même caractère pour qu'ils pussent vivre d'accord. C'est une erreur. Si tous avaient le même caractère, les goûts et les vocations se ressembleraient : rien ne serait plus monotone. Tout le monde voudrait faire la même chose ; une foule de fonctions indispensables seraient abandonnées. Il faut, au contraire, une grande diversité dans les caractères, un assortiment complet, afin qu'il se trouve des amateurs passionnés pour toutes les espèces de travaux nécessaires à la société. C'est à dessein que la nature donne aux hommes des caractères si variés. En musique, s'il n'y avait qu'une seule note, on ne produirait aucun accord, tandis qu'on tire les plus belles harmonies de la combinaison infinie des sons différents.

Il y a, sans doute, et il y aura toujours des caractères antipathiques : mais il leur sera très-facile de s'éviter, sans froissement, comme cela se pratique toujours dans de grandes réunions. D'ailleurs, les gens qui ne se conviendront pas auront entre eux des points de ralliement par la solidarité des intérêts et par l'engrenage des groupes et des séries. Ces contre-poids empêcheront les antipathies de dégénérer en haines. Le sentiment du bonheur com-

mun, l'éducation, le ton, disposeront tous les cœurs, dès l'enfance, à une bienveillance générale et à la tolérance réciproque des caractères répulsifs.

§ 22.

Essor donné à l'ambition.

On objecte qu'il est impossible de mettre des bornes à l'ambition ; que, dans le nouvel ordre social, cette passion ne sera pas changée, et qu'elle excitera toujours les sentiments d'envie et de haine qui dévorent maintenant le cœur des hommes. — Fourier répond qu'il ne faut pas vouloir modérer l'ambition, comme le prêchent en vain les moralistes, mais lui ouvrir de vastes essors dans toutes les directions. Il n'est pas étonnant que, dans notre société, les hommes soient si envieux. La plupart des carrières sont très-bornées : ceux qui occupent une position inférieure, se voyant condamnés à y rester toute leur vie, sans espoir de monter plus haut, considèrent avec raison leurs supérieurs et leurs égaux comme des ennemis ou des obstacles. Si vous voulez que l'ambition n'inspire que de nobles sentiments, établissez une foule de hiérarchies dans les fonctions, et donnez à tous le droit de parvenir aux degrés les plus élevés des échelles. Les places du gouvernement sont aujourd'hui très-recherchées, quoique, en général, elles ne soient pas bien payées. Pourquoi ? parce que les fonctionnaires espèrent un peu d'avancement et sont assurés d'une retraite dans leur vieillesse. Napoléon ne cherchait pas à étouffer l'ambition dans le cœur de ses soldats : au

contraire, il les excitait par l'appât des récompenses, il leur montrait en perspective un ruban, la croix, les grades supérieurs, un bâton de maréchal de France, même un trône. Dans la phalange, comme dans l'armée, l'ambition est encouragée, et toutes les portes lui sont ouvertes; chacun a devant soi mille carrières illimitées. On commence par être aspirant dans un groupe; ensuite on est admis comme travailleur de 3e, de 2e ou 1re classe; puis on devient chef de groupe, chef de série, etc. On s'élève par degrés aux plus hautes positions dans la commune et dans l'Etat. Quelles que soient les spécialités auxquelles on se livre, on peut espérer, dans les unes ou les autres, devenir le premier de la phalange, le premier de la province, du royaume, de l'empire, le premier de la terre. L'on est du moins absolument sûr de monter toujours à la hauteur de son mérite en chaque fonction.

§ 25.

Système électif.

Mais comment sera-t-on assuré de parvenir aux postes qu'on aura mérités? Qui choisira les chefs? Qui jugera de la valeur des individus? N'est-il pas à craindre que l'homme capable ne soit souvent écarté par l'intrigue et la faveur? Non: et voici pourquoi. La nomination des chefs se fait toujours par l'élection, et tout candidat est jugé par *ses pairs*. Par exemple, les chefs du groupe ou de la série sont élus par les membres du groupe ou de la série. Or, il est évident que les électeurs connaissent, d'une

part, le travail pour lequel ils ont un chef à nommer, et d'autre part, les individus qui briguent leurs suffrages ; car ceux-ci ont fait leurs preuves depuis longtemps sous les yeux de leurs collègues : on sait de quoi il sont capables, quel est leur talent et leur degré de supériorité. C'est comme à l'École polytechnique, où les élèves se connaissent même mieux entre eux qu'ils ne sont connus de leurs professeurs. Les électeurs sont donc parfaitement compétents sur les choses et sur les personnes. Dès-lors, il est presque impossible que le plus digne ne soit pas élu. Si, par intrigue ou autrement, le contraire arrivait, l'honneur et les intérêts du groupe en seraient compromis. Les groupes rivaux, ou ceux des phalanges voisines, s'empresseraient de réparer l'injustice en attirant dans leur sein, par des offres avantageuses, le talent méconnu. Ainsi, tout homme est sûr de parvenir aux emplois qu'il mérite. Quelle que soit sa position sociale, du jour où il commence à travailler, il entre dans une carrière qui pourra le conduire, par des élections successives, aux dignités les plus éminentes de son pays, de son continent, du Globe.

§ 24.

Équilibres compensatifs.

Mais, dira-t-on, il y a des gens sans capacité : ceux-là seront humiliés de se trouver aux derniers rangs. — Réponse : Dans les phalanges, le travail est très-divisé ; il y a pour tout le monde des occupations de toute espèce. Or, puisqu'un individu

prend part à dix, vingt, trente travaux différents, à son choix, on ne peut supposer, sans invraisemblance, qu'il restera inférieur dans toutes ses fonctions. Il est certain que dans quelques-unes au moins il surpassera ses collègues, et que dans d'autres, il sera d'une force moyenne ; de sorte qu'un individu, supérieur à un autre dans une fonction, se trouvera son inférieur dans une fonction différente ; ce qui donnera lieu à un *équilibre compensatif*. C'est un des beaux effets du mécanisme naturel des séries et des groupes.

§ 25.

Modération universelle.

Un autre résultat non moins précieux de cet ordre sera de faire pratiquer volontairement, sans qu'il soit besoin de sermonner les gens, la modération tant recommandée par les philosophes. Nous voyons tous les jours des hommes se livrer au plaisir avec excès. Ce n'est pas, comme on le croit généralement, parce que les jouissances sont trop multipliées ; c'est, au contraire, parce qu'elles sont trop rares. Les gens riches usent assez modérément des plaisirs du boire et du manger ; c'est que leur table est toujours bien servie. Mais le pauvre qui, pendant six jours, a fait un travail répugnant et pris une mauvaise nourriture, est heureux de pouvoir se dédommager le dimanche ou le lundi des privations de la semaine : il s'abandonne sans mesure aux jouissances de ce jour exceptionnel; il commet des excès. L'histoire raconte que 32 officiers d'Alexandre le Grand mou-

rurent à la suite d'une orgie trop prolongée. Fourier remarque avec raison que si le dîner de ces officiers avait dû être suivi d'un autre plaisir, par exemple d'un beau spectacle, les convives ne seraient pas restés si longtemps à table ; ils auraient bu et mangé plus sobrement, auraient goûté deux plaisirs au lieu d'un seul, et ne seraient pas morts gorgés.

Or, dans le régime sériaire, les hommes sont à chaque instant sollicités par une foule de plaisirs et de travaux attrayants : ils n'ont que l'embarras du choix. Comme ils aiment beaucoup la variété, ils passent fréquemment d'un objet à un autre, et goûtent successivement toutes les jouissances physiques, morales et intellectuelles que la Providence a réservées à la nature humaine. De cette manière, ils ne font point d'excès, et la modération en toutes choses résulte de l'affluence même des plaisirs. — On voit bien que tous les ressorts de la nature humaine ont été calculés par le Créateur. Il ne s'agit que de les faire jouer dans le mécanisme social pour lequel il les a disposés. — Quelle plus belle preuve veut-on de la suprême intelligence qui a présidé à la création de la nature humaine, que ce résultat magnifique, ce plein accord de la Raison et des Passions, se réalisant par la plénitude même du développement, par la liberté intégrale de celles-ci !

C'est au développement général de ces vues élevées et religieuses sur l'harmonie préétablie ou *en puissance* dans l'homme, que M. Considerant a consacré la fin de sa troisième séance.

IVe SÉANCE.

EFFETS HARMONIQUES DE L'ORGANISATION SOCIÉTAIRE.

---

§ 26.

Répartition proportionnelle au capital, au travail et au talent.

Après avoir exposé l'organisation de l'industrie sociétaire et quelques-uns des avantages qui en résultent, M. Considerant s'est occupé de la répartition proportionnelle au *capital*, au *travail* et au *talent*. Le maintien de l'Association dépend d'une bonne solution de ce problème, car l'Association croulerait si les sociétaires ne devaient pas s'entendre sur la répartition des dividendes.

Le bénéfice total se divise en trois parts correspondantes à ces trois facultés industrielles. Fourier propose d'attribuer quatre douzièmes au capital, cinq douzièmes au travail et trois douzièmes au talent. Mais ce n'est pas une règle, c'est une proportion prise comme exemple : on adoptera, facultativement, toute autre base.

D'abord, quant au *capital*, il sera rétribué en raison de son utilité. On conçoit que les grandes Associations phalanstériennes auront besoin de capitaux pour accroître leur prospérité. Les capitaux seront donc très-recherchés, et le prix de l'argent s'élèvera d'autant plus que la demande sera plus considérable. La concurrence nivellera le taux de l'inté-

rêt. Si une Phalange prétendait payer l'intérêt au-dessous du cours, les détenteurs de capitaux placeraient leur fortune ailleurs. Le capital sera donc rétribué d'après sa valeur sociale. D'ailleurs, chacun en particulier sera intéressé à lui affecter une part convenable : car, grâce à l'accroissement de la richesse sociale et à l'équité de la répartition, tout le monde sera plus ou moins capitaliste en peu de temps. La Phalange fera fonction de caisse d'épargne pour les petits capitaux, qui n'y trouveront pas seulement un intérêt, mais en outre un fort dividende.

La part afférente au capital se distribue aux actionnaires au marc le franc des actions, c'est-à-dire de toutes les sommes, petites ou grandes, placées dans la Phalange et hypothéquées sur l'ensemble de ses valeurs. Rien n'est plus facile que cette distribution : c'est ce qui se fait dans toutes les sociétés où l'on partage des bénéfices.

Pour régler la part due au *travail*, on divisera les travaux en trois catégories : travaux de *nécessité*, d'*utilité* et d'*agrément*. Ces derniers seront moins rétribués que les deux autres. Généralement les travailleurs appartiendront aux trois catégories : ils ne chercheront donc pas à faire prévaloir injustement une catégorie sur une autre, et l'on ne consultera que les intérêts généraux. Chaque série recevra un dividende qui sera réparti entre les groupes, et chaque groupe fera la sous-répartition entre les membres qui le composent proportionnellement à leur travail constaté par les relevés des séances.

En ce qui concerne la rétribution du *talent*, on

a vu que les hommes les plus capables s'élevaient infailliblement, par l'élection compétente, au rang qui leur était dû. Il en résulte que le grade qu'un individu occupe dans chacune des séries où il est enrôlé est l'expression exacte du talent dont il fait preuve dans chaque espèce de travail. Il sera donc bien facile de le rétribuer proportionnellement à son talent : — problème insoluble dans notre organisation sociale actuelle.

§ 27.

L'égoïsme et la cupidité deviendraient voies de justice.

On n'a point à craindre que les chefs de groupe ou de série s'entendent pour s'adjuger de gros dividendes au détriment des simples travailleurs, ni que ceux-ci se coalisent contre les chefs dans un but analogue. En effet, tout individu se trouve au nombre des chefs dans certaines séries, et au nombre des soldats dans d'autres, sans compter les positions intermédiaires. Dès-lors, il est aisé de voir que les chefs ne pourraient être injustes envers les simples travailleurs, et réciproquement, sans se porter préjudice à eux-mêmes. Par conséquent, en supposant qu'au jour de la distribution des dividendes, chaque associé ne soit mû que par des sentiments d'égoïsme et de cupidité, qui disparaîtront complètement du milieu sociétaire, ses désirs ne pourront être satisfaits que par une répartition basée sur les règles de la justice. Il y a donc parfait accord de l'intérêt individuel avec l'intérêt collectif dans le système sériaire.

Telle est la solution du problème de la répartition proportionnelle au capital, au travail et au talent. M. Considérant a terminé par cette question son exposition du système de Fourier. Il a ensuite récapitulé avec une précision remarquable les théories développées dans les quatre séances du cours, et il a jeté dans son résumé des aperçus nouveaux et intéressants que nous croyons devoir signaler au lecteur, afin de remplir la tâche que nous nous sommes imposée, de reproduire en historien fidèle la substance des idées exposées par M. Considérant.

§ 28.

Les médecins dans l'ordre sociétaire.

En régime sociétaire, la médecine s'exerce dans des conditions différentes de celles qui lui sont imposées dans les sociétés morcelées. Aujourd'hui, les médecins trouvent leur intérêt à ce qu'il y ait beaucoup de malades. Dans le Phalanstère, ils sont intéressés à ce qu'il y en ait le moins possible. En effet, les médecins ne reçoivent directement aucun salaire des individus; ils touchent, à la fin de l'année, un dividende comme tous les autres membres de l'Association; et ce dividende est d'autant plus élevé que le nombre des malades a été plus faible, que les médecins ont mieux défendu la phalange contre la maladie. Il résulte de ce système de rétribution que tous les malades indistinctement, quelle que soit leur position sociale, sont traités avec les mêmes soins; que les médecins s'occupent constamment de la santé de

leurs coassociés, et que leur rôle ne se borne pas à guérir les maladies qui surviennent, mais consiste surtout à les prévenir en prescrivant toutes les mesures d'hygiène publique et privée capables d'améliorer l'état physique de la population en masse.

§ 29.

Impossibilité du vol.

Dans un Phalanstère, le vol est impossible. D'abord, les hommes n'y sont pas poussés par la misère, *malesuada fames ;* ensuite leur moralité grandit sous l'influence du travail et de l'éducation. Mais indépendamment de ces causes morales, le vol serait empêché par des obstacles matériels presque insurmontables. En effet, le vol ne peut porter que sur un objet de consommation ou sur un objet mobilier. Dans le premier cas, le voleur serait fort embarrassé du comestible dérobé. Où le préparerait-il? comment le consommerait-il? Dans le second cas, il ne saurait où cacher la chose volée, et ne trouverait personne qui voulût l'acheter, attendu que les particuliers ne font pas le commerce, et que les phalanges seules ont le droit de vendre et d'acheter. Tout individu qui se présenterait devant les administrateurs d'un Phalanstère, avec l'intention de vendre un objet quelconque, serait tenu de prouver la légitimité de sa possession. Ainsi, ni moralement ni matériellement le vol n'est possible.

§ 30.

Plus de paresse. — Extinction de la misère et de la mendicité. — Armées industrielles.

La distribution des travaux par groupes et séries ayant la propriété de les rendre attrayants, toutes les classes de la société recherchent avec ardeur des places dans toutes les branches infiniment variées des fonctions sociales. Il n'y a donc plus de *paresseux* : on pourra faire aux sociétaires pauvres l'avance d'un *minimum*, avec la certitude qu'ils auront gagné plus que leur dépense à la fin de l'année. Ainsi, l'établissement du régime sociétaire extirpera la misère et la mendicité, fléaux des sociétés basées sur la concurrence anarchique et le morcellement. Il serait impossible aujourd'hui de faire au peuple l'avance du *minimum* : il tomberait aussitôt dans la fainéantise, attendu que le travail est répugnant. Voilà pourquoi la taxe des pauvres, en Angleterre, n'a fait qu'élargir la plaie hideuse du paupérisme. — L'avance du minimum, c'est la base de la liberté et la garantie de l'émancipation du prolétaire. Pas de *liberté* sans *minimum ;* pas de *minimum* sans *attraction industrielle*. Toute la politique d'émancipation des masses est là. (V. pag. 88, la thèse du travail attrayant.)

M. Considerant a parlé, en finissant, de l'immensité du bonheur auquel l'humanité atteindra, au bout de quelques générations, par l'organisation phalanstérienne. Il a peu développé ce sujet, dans la crainte d'exciter l'incrédulité de ses auditeurs.

Une des plus grandes conséquences du nouvel ordre social sera la substitution aux armées destructives d'armées pacifiques et industrielles de divers degrés, qui seront employées à reboiser les montagnes dénudées par notre imprévoyante société; à attaquer les déserts, à y amener des eaux et à les couvrir peu à peu de terre végétale, pour y rappeler la vie et la fécondité; à dessécher les marais; à jeter des ponts, à maîtriser par des digues et des encaissements le cours des fleuves et des rivières; à creuser des canaux d'irrigation et de navigation; à construire des routes et des chemins de fer entre les principaux points des continents; à percer des isthmes, tels que ceux de Suez et de Panama; en un mot, à exécuter comme par enchantement les grandes opérations d'utilité générale exigeant des légions de travailleurs, qui auront pour résultat d'assainir, d'embellir et d'exploiter toute la surface du domaine terrestre, dont l'humanité est l'usufruitière perpétuelle. L'orateur s'est ému à l'idée du bonheur futur comparé au malheur présent, et il a fait partager son émotion à toute l'assemblée, lorsqu'il s'est écrié: « Messieurs, tous les livres sacrés s'accordent à proclamer que l'homme est le Roi de la création. Telle est en effet sa Destinée. Mais, je vous le demande, l'homme mérite-il aujourd'hui de porter ce titre glorieux? Quel est donc ce Roi couvert de haillons, dévoré par la faim et les maladies, et qui vient étaler ses plaies et ses misères sur les places publiques? Je ne reconnais pas là le Roi de la terre! Les prophéties ne sont pas accomplies. Que toutes les nations s'associent, que tous les peuples s'unissent

et s'organisent dans l'Unité de la grande famille ; que l'homme emploie ses bras et son intelligence à la culture générale du globe, au lieu de le dévaster ; qu'il prenne possession complète de son domaine, et qu'il applique AU BONHEUR DE TOUS les richesses produites : alors il pourra s'appeler Roi de la création ! Mais aujourd'hui encore, il n'en est que le rebut : car la condition des animaux est meilleure et souvent plus noble que la sienne ! » (Vifs applaudissements.)

§ 51.

Impression faite sur les esprits par l'Exposition. — Espoir d'un prochain essai. — Universalité de la théorie de Fourier. — Conclusion.

Tel est à peu près l'ensemble des idées qu'a développées M. Considerant. Nous n'avons pu en donner qu'une sèche analyse, obligé que nous étions de resserrer sa pensée dans des limites étroites. Ses leçons ont offert constamment un grand intérêt. M. Considerant parlait très-vite : mais son style, à la fois simple et élevé, était si clair et si précis, que, malgré la nouveauté des idées, il a toujours été compris et écouté avec la plus grande attention. Dès la première séance, il s'est concilié la bienveillance des auditeurs par sa simplicité et par le ton de parfaite convenance avec lequel il s'est exprimé sur les partis politiques. La seconde séance, consacrée aux descriptions, a moins intéressé que la première, mais on s'accorde à dire qu'il a traité son sujet d'une manière supérieure dans la 3e et la 4e, surtout dans la dernière. Quoiqu'il ait parlé pendant

deux heures et demie, le public ne paraissait nullement fatigué : sa parole a toujours été facile, pleine de lucidité et de pensées. Il s'est élevé jusqu'au ton de l'éloquence, et l'auditoire l'a couvert deux fois d'applaudissements prolongés.

M. Considerant s'est acquis, auprès de ceux qui l'ont entendu, la réputation d'un homme de grand talent, animé de convictions sincères, et habile propagateur du système social dont il est l'apôtre zélé mais tolérant ; n'ayant pas la prétention d'imposer à personne des principes exclusifs et absolus, mais faisant un appel à l'examen et à l'expérience. Ses enseignements ont fait tomber en partie les méfiances et les préventions qui existaient contre la théorie de Fourier. Sans doute, l'immense majorité est toujours incrédule, et dit : *Ce serait bien beau, si c'était réalisable !* mais il est certain que le système phalanstérien ne paraît plus aussi extravagant qu'on se le figurait, qu'on y trouve des choses sérieuses et dignes de fixer l'attention des hommes les plus positifs. Nous croyons que M. Considerant a été assez heureux pour faire naître dans la majorité des esprits le désir, et dans quelques-uns l'espoir de voir une réalisation prochaine. Fourier demanda inutilement, pendant trente ans, que l'on fît un essai de son système. Ses disciples le demandent aussi, et travaillent dans ce but. Seront-ils plus heureux que le maître ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'ils en ont l'espérance. Car M. Considerant a annoncé au public que l'École sociétaire serait certainement en mesure de répondre, de notre temps, par

un essai, aux reproches d'impossibilité que le siècle lui adresse (1).

Avant de quitter ses auditeurs, M. Considerant leur a fait remarquer qu'il n'avait exposé qu'une faible partie de la théorie de Fourier; que cette théorie était universelle, et reposait sur une conception générale de Dieu, de l'Homme et de l'Univers, dont le système social n'était qu'un élément; que le temps ne lui avait pas permis de parler de l'administration, du commerce et de l'éducation dans le régime sociétaire, ni de faire connaître les vues historiques de Fourier et sa critique de la société actuelle. Il a donc engagé les personnes qui l'écoutaient à ne pas se hâter de porter un jugement définitif sur cette doctrine, sans en avoir fait une étude plus approfondie dans les ouvrages de l'École sociétaire.

Nous suivrons, quant à nous, le conseil de M. Considerant. Nous sommes en effet convaincu qu'un système aussi vaste ne peut pas être jugé sur une exposition aussi rapide : d'ailleurs une critique consciencieuse ne doit pas être formulée en quelques lignes, mais dans des articles raisonnés et d'une cer-

(1) Il est certain que les partisans des idées de Fourier sont aujourd'hui plus nombreux dans notre ville qu'ils ne l'étaient avant le passage de M. Considerant. La théorie phalanstérienne a des amis dans toutes les classes de la société et dans tous les partis politiques. Beaucoup de personnes lisent maintenant les ouvrages de l'École sociétaire, et l'on pourrait citer des femmes d'un esprit très-distingué qui s'occupent avec intérêt de l'étude du système, et qui forment des vœux pour sa prompte réussite.

(*Note de l'édition de* 1841.)

taine étendue. Nous ajournerons donc notre jugement (1), et nous terminerons notre compte-rendu par quelques réflexions sur le caractère de la théorie de Fourier considérée au point de vue qui préoccupe aujourd'hui tous les esprits.

Cette théorie a la prétention de concilier tous les partis par la satisfaction des intérêts légitimes de chacun d'eux. Pour y parvenir, elle ne leur propose pas une nouvelle doctrine politique, mais le plan d'une meilleure constitution sociale. Aux yeux des phalanstériens, les formes de gouvernement ont de l'importance, mais une importance secondaire, et ils considèrent les discussions politiques et administratives comme des brandons éternels de discorde. Au lieu donc de plaider des institutions monarchiques, constitutionnelles ou républicaines, ils portent la question sur un terrain neutre où toutes les classes de la société peuvent se rencontrer dans les mêmes vues et les mêmes intérêts. Ils s'occupent de l'organisation des éléments sociaux *humains*, *universels;* de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, du ménage, de l'éducation, des sciences et des arts, c'est-à-dire de tout ce qui compose la vie réelle, positive et journalière des individus et des peuples.

La théorie de Fourier nous paraît être à la fois *radicale* et *conservatrice*. En effet, elle a pour but de transformer complètement les relations actuelles des hommes, de substituer la richesse à la misère,

---

(1) L'auteur est entièrement acquis aujourd'hui à la théorie sociétaire. (*Note de la 3e édition.*)

la liberté à l'oppression, l'ordre aux révolutions, le bonheur au malheur : en un mot, de constituer la société, pour ainsi dire, au rebours de ce qu'elle est aujourd'hui. Eh bien ! pour obtenir ces grands résultats, elle propose des moyens simples, innocents, pacifiques : tout se réduit à établir l'ORGANISATION DU TRAVAIL, d'après la loi naturelle des groupes et des séries : l'essai ne peut compromettre aucune existence, il est compatible avec les lois qui nous régissent. Nous ne croyons pas que jamais système ait présenté de tels caractères. Il nous semble dès-lors que tous les hommes doivent s'intéresser à la théorie de Fourier, et en provoquer les essais. Si les expériences ne réussissaient pas, elles ne feraient du moins aucun mal : en cas de succès, le sort de l'humanité serait bientôt changé. Les plus pauvres auraient le bien-être matériel assuré et une large part aux jouissances morales et intellectuelles ; ils seraient émancipés et libres ; plus de haines entre les classes ; le sort des riches eux-mêmes serait notablement agrandi, et le genre humain tout entier s'élèverait aux plus hautes sphères de bonheur, de gloire et de dignité. La réalisation de l'Association universelle serait véritablement la réalisation sociale du Christianisme, l'avènement sur la terre du royaume de Dieu et de sa justice, le Paradis reconquis !... Eh ! quel esprit sage oserait prendre sur lui d'affirmer que là ne sont pas les voies de notre Destinée sociale et de la Vérité ?

P.-C.-E. Mo....e.

FIN DU COMPTE-RENDU.

ÉTUDES

SUR

QUELQUES PROBLÈMES FONDAMENTAUX

DE LA

DESTINÉE SOCIALE

PAR

VICTOR CONSIDERANT.

AVERTISSEMENT DES ÉTUDES.

A la suite de l'analyse rapide du mécanisme sociétaire que l'on vient d'avoir sous les yeux, nous avons pensé que le lecteur ne trouverait pas sans intérêt une série d'études, rapides elles-mêmes, sur plusieurs problèmes fondamentaux de la Destinée sociale, dont les uns ont à peine été effleurés, dont les autres n'ont pu même se trouver indiqués dans cette analyse.

Ces études nous paraissent d'autant mieux à leur place ici qu'elles avaient été écrites (en 1837) pour former la première partie d'une Exposition Abrégée de la Doctrine sociétaire, Exposition plus développée cependant que celle dont on vient de prendre connaissance. Ces études ouvrent donc un second degré d'initiation, et remplissent l'objet de cette courte publication; car, par cette adjonction, le lecteur ne sera que mieux mis en état de décider lui-même s'il est de caractère à subir les initiations plus élevées, à s'approcher du centre de la lumière, à pénétrer jusqu'au cœur de la loi de l'Harmonie et des Destinées universelles.

L'expérience est facile à faire : tout lecteur qui, arrivé à la fin de cette petite brochure, n'aura rien senti passer dans son intelligence, n'aura rien senti vibrer dans son cœur; qui n'aura pas entendu murmurer au fond de son âme le moindre son d'espérance, le moindre accord de foi, de charité et d'amour; qui

n'aura pas, ne fût-ce qu'un moment, saisi et aimé l'idéal de la Destinée heureuse, et éprouvé le noble et religieux désir de travailler à la rédemption de ses frères qui souffrent; tout lecteur qui, en faisant son examen de conscience, se trouvera être resté toujours froid, toujours sceptique, toujours incrédule et égoïste, pourra se dispenser de perdre son temps à des études plus profondes sur la théorie de l'Unité universelle. Seulement il saura gré à l'École sociétaire de lui avoir fourni un moyen court et facile de faire cette expérience.

Quant à ceux qui auraient éprouvé un mouvement, même léger et fugitif, au fond de leur esprit ou de leur cœur, qu'ils continuent l'étude, c'est un devoir pour eux; qu'ils réfléchissent, ceux-là, que les préjugés si invétérés du monde peuvent les empêcher de voir vite, de comprendre au premier mot; qu'ils aillent donc plus avant, qu'ils se présentent à des initiations supérieures. Tous ceux chez qui le feu sacré de l'humanité n'est pas éteint par l'égoïsme, ou dominé par l'orgueil, ont en eux de quoi comprendre; ils peuvent, s'ils le veulent, arriver à la science, et prendre part à l'œuvre sainte et glorieuse de la rédemption universelle.

ETUDES
SUR
QUELQUES PROBLÈMES FONDAMENTAUX
DE LA
DESTINÉE SOCIALE.

1re THÈSE.

De l'Unité ou de l'Analogie universelle.

L'objet de la *Science sociale* est la connaissance des Destinées humaines, c'est-à-dire de toutes les phases du développement de l'humanité sur un globe.

L'objet spécial de la *Théorie sociétaire* est le calcul des conditions de l'Association, ou la détermination de la forme sociale particulière aux phases heureuses de la carrière de l'humanité.

Le génie de Fourier a découvert cette organisation sociale dont la réalisation changera bientôt en richesses et en joies les misères et les larmes de la terre : en outre il a fait passer sous nos yeux le majestueux spectacle du développement de notre humanité sur son globe ; enfin, dominant le temps et l'espace, il a conquis et livré à l'homme la connaissance de la constitution analogique des

choses, la Loi cosmogonique de l'Unité du monde.

L'idée de l'UNITÉ UNIVERSELLE est adéquate à la raison, et les manifestations supérieures de cette idée ont constitué dans tous les temps les manifestations supérieures de l'intelligence humaine. Ainsi les grands génies qui ont irradié sur le monde ne sont autres que ceux qui ont possédé, aux degrés les plus hauts, le sentiment de l'Unité universelle, qui en ont eu la vue la plus claire, qui en ont éprouvé les aspirations les plus puissantes. Les noms des Aristote, des Platon, des Pythagore, des Keppler, des Leibnitz, des Newton, etc., le prouvent dans l'ordre de la science, comme ceux des Alexandre, des César, des Charlemagne et des Napoléon dans l'ordre de la politique. La mesure de ce sentiment, le degré de clarté de cette vue, l'énergie de ces aspirations, constituent la mesure même du génie de ces grands hommes et en évaluent le titre. Que les esprits étroits et fourvoyés dans les préjugés mesquins d'une époque d'anarchie intellectuelle, où le génie humain ne se produit plus qu'en œuvres fragmentaires, cessent donc de frapper de proscription les hautes synthèses; qu'ils cessent de faire objection contre la synthèse sociale de Fourier par cela qu'elle se rapporte à une conception plus haute encore; à une conception qui embrasse, dans une coordination absolue, l'ensemble infini des phénomènes dont la composition, toujours hiérarchique et infiniment variée, constitue l'Ordre universel.

L'ordre, l'harmonie, règnent dans l'univers. La solidarité de toutes les vies individuelles, successives et

hiérarchiquement associées, constitue la Vie-universelle, l'Être-vivant-absolu. L'ordre, l'harmonie, la vie, ne peuvent être conçus que comme expressions d'une seule et même loi qui régit toutes les branches du mouvement, toutes les forces cosmogoniques, toutes les énergies de la vie, et qui se reproduit, toujours une, de la base jusqu'au sommet de l'échelle infiniment variée des Êtres. Les découvertes successives des sciences ont tellement confirmé ce grand *à priori*, qu'il faudrait même l'accepter comme résultat de l'observation et de l'analogie analytique.

Le principe nécessaire de l'Unité universelle établit donc le lien hiérarchique de toutes les manifestations phénoménales, leurs dépendances réciproques et concordantes, leurs rapports analogiques. Ainsi les harmonies planétaires, stellaires, physiologiques, sociales, etc., ne peuvent être conçues, à un point de vue élevé et genésiaque, que comme les développements divers d'un seul et même principe, les résultats concordants d'une seule et même loi. Le principe de l'Unité ou de l'Analogie universelle est la base de tout système cosmogonique, et constitue la première condition logique de toute vue générale sur les phénomènes du monde. La découverte de la loi, une et souveraine, qui régit les harmonies de ces phénomènes et les compose dans l'harmonie totale, supérieure, une et absolue, n'est autre chose que la science absolue, la solution du problème du monde, le mot de la grande énigme jusqu'ici incomplètement résolue des Destinées générales.

Le règne hominal fait partie du monde et lui ap-

partient; il vit dans la vie universelle et ne peut en être isolé que par une abstraction sans réalité possible. L'existence de l'humanité ne peut être conçue qu'à la condition de l'existence des êtres qui l'environnent et du milieu au sein duquel elle est placée. Sa Destinée est donc une appartenance nécessaire des Destinées générales. Si la théorie de la Destinée sociale, découverte par Fourier, ne se ralliait pas à la théorie des Destinées universelles, si elle n'était pas un cas particulier de la loi suprême, si elle ne se déduisait pas de l'harmonie du monde, ou ne pouvait s'y rattacher et s'y réduire, elle serait la négation même de l'ordre, de l'harmonie et de l'existence, elle briserait le lien sublime qui fait la vie. Comme toutes les conceptions étroites et arbitraires qui ne satisfont pas à cette condition nécessaire, elle ne serait dès-lors qu'une aberration, une vanité.

La simple indication que nous venons de faire des principes de l'Unité, servira d'avertissement aux esprits élevés qui sentent la nécessité de sa présence à la base de toutes les questions de haute science. D'un autre côté, elle répondra aux objections des esprits étroits ou irréfléchis, qui croient prouver que les vues sociales de Fourier sont de pures rêveries, par cela seul qu'il a jeté dans ses livres des vues ultérieures et cosmogoniques.

L'étude de l'Unité universelle, pour l'homme, se divise en trois branches :

Unité de l'homme avec lui-même ;
Unité de l'homme avec Dieu ;
Unité de l'homme avec l'univers.

Nous nous occuperons ici seulement du problème de la première branche, la solution de ce problème n'étant autre chose que la découverte des conditions sociales qui peuvent établir l'accord de la Passion et de la Raison dans l'homme, et réaliser l'harmonie des hommes entre eux sur la terre. Telle est en effet la partie urgente à vulgariser de la science de l'unité universelle.

IIe THÈSE.

Du Code social divin et de la Destinée *préétablie*, ou *naturelle*.

Le tableau déroulé sous nos yeux par l'histoire de tous les siècles nous présente le spectacle du combat perpétuel des passions, des intérêts, du devoir et de la raison aux prises dans le cœur de l'homme; se comprimant réciproquement, s'imposant sans cesse de cruels sacrifices, et réalisant les plus douloureux martyres ou les plus honteuses dégradations.

Le spectacle de cette lutte intérieure, à laquelle nul au monde encore n'a pu soustraire son âme, se reproduit en grand dans la société, où le conflit des intérêts individuels et collectifs, la collision des ambitions, le choc des passions, insultent à l'impuissance des lois répressives; où la grande et lamentable voix des douleurs et des misères s'élève incessamment du sein des nations; où les peuples, livrés au génie des révolutions et des guerres, sans re-

lâche déchirent de leurs mains leurs propres entrailles, ou s'égorgent les uns les autres.

Cette guerre de l'homme avec lui-même et avec ses semblables, cette guerre sous toutes ses formes, à tous ses degrés, à toutes ses puissances, cette guerre et son cortège de fléaux, serait-ce la Destinée invincible, fatale, éternelle, que Dieu a décrétée pour l'homme ici-bas? La dévastation et le carnage composent-ils, ô mon Dieu! le but final de votre création sur la terre? Ne l'avez-vous jetée, cette terre si belle et si parée, dans l'espace; ne l'avez-vous baignée dans les flots lumineux du soleil qui portent la chaleur et la vie; ne l'avez-vous enveloppée de son manteau resplendissant d'étoiles; ne l'avez-vous placée au centre de votre ciel, n'avez-vous déposé la fécondité dans son sein et développé à sa surface les richesses et les harmonies infinies de tous les genres et de tous les règnes, que pour qu'elle fût sous vos yeux un éternel théâtre de combats acharnés, un champ de bataille toujours sanglant, où doivent s'égorger à jamais les peuples et les générations? Est-ce un spectacle de révolutions, de massacres, de misères et de désolations que vous avez voulu vous donner en créant l'humanité? Est-ce un concert de larmes, de gémissements, de sanglots et de haines éternelles que vous avez voulu vous composer au sein de l'harmonie des mondes, en nous plaçant sur cette terre avec les passions que vous avez vous-même déposées dans nos cœurs? Le mal est-il nécessaire et fatal sur cette terre où vous nous avez fait naître? est-il inhérent à notre nature, que vous avez for-

mée de vos mains toutes-puissantes ? L'avez-vous combiné, le mal, avec notre organisme que vous avez pétri ? Nulle forme de société, parmi les sociétés possibles, ne peut-elle réaliser sur la terre, avec l'homme tel qu'il est sorti de votre pensée créatrice, l'Union, l'Union sainte des individus, des peuples et des races ? Pouvons-nous nous unir, nous aimer et jouir; pouvons-nous communier en gloire et en bonheur avec vous, en nous associant avec vous au gouvernement éternel de l'harmonie des mondes ? Ou bien cette terre est-elle retranchée de l'Ordre-universel ? nous avez-vous maudits, nous avez-vous ici-bas fatalement dévoués, ô Dieu notre père, à la haine, au versement du sang, à toute misère, à toute dégradation et à toute souffrance ?

Non, non ! ce décret odieux qui rive le mal à la terre et à l'humanité, n'a point été lancé sur la création ! Non, le Dieu de l'humanité et du monde n'a point étendu cette infernale malédiction sur l'humanité et sur le monde ! Que l'homme interroge son cœur dans le silence de ses préjugés; et la voix de son cœur, qui est la voix de Dieu, lui répondra qu'il est fait pour bénir et non pour maudire, pour aimer et non pour haïr ! L'homme a soif de bonheur, c'est donc que l'homme a été créé pour l'amour et pour l'harmonie. L'homme a été créé à l'image de Dieu, c'est donc qu'il doit ordonner, régir et gouverner sur la terre, comme Dieu ordonne, régit et gouverne dans le domaine infini des cieux.

Et maintenant que le cœur a répondu, écoutons l'intelligence; cherchons les lois de notre nature,

rapportons le mal à ses causes, et découvrons les conditions des Destinées heureuses.

Tous les actes de l'homme, bons ou mauvais, utiles ou nuisibles, ont leur cause et leur origine dans les appétits de ses sens, les affections de son cœur ou les désirs de son intelligence. Or, ces appétits, ces affections, ces désirs, nc sont autre chose que les facultés fondamentales, les FORCES VIVES qui constituent la nature essentielle de l'homme, et font qu'il est *l'homme* et non *un autre être*. Ces besoins, ces goûts, ces penchants, toutes ces forces actives qui composent le système *passionnel* de l'homme, sont les ressorts intimes et voulus qui président à toutes les relations des hommes, qui mettent l'homme en rapport avec ses semblables, avec le monde et avec Dieu. Ces éléments de l'activité humaine ont nécessairement une raison et un but; ils sont nécessairement appelés à se combiner harmonieusement dans une certaine forme sociale préconçue, concordant en tout point avec la nature humaine, donnant satisfaction à cette nature, développant toutes ses richesses, utilisant toutes ses forces et tous ses désirs, ouvrant enfin à ses facultés puissantes les plus libres essors, les plus heureux emplois, les fonctions les plus variées et les plus harmoniques.

Cette forme sociale, convenant à la nature de l'homme, utilisant pour son perfectionnement et pour le perfectionnement de l'espèce, pour le bonheur de l'humanité entière, les facultés natives de tous ses membres, constitue la Destinée normale de l'homme ici-bas, la Destinée sociale préétablie.

L'organisation de cette société est la condition du règne de l'harmonie et du triomphe du bien sur la terre.

S'il en était autrement, nos passions (1) auraient été faites au hasard ou dans des intentions mauvaises. La puissance créatrice serait une puissance impuissante, stupide ou malfaisante : car elle n'aurait pas *pu*, n'aurait pas *su* ou n'aurait pas *voulu* nous douer d'impulsions susceptibles de produire le bien dans aucun ordre social que ce puisse être. Elle aurait manifesté une libéralité et une sagesse infinies dans les jouissances et les attraits dont elle a environné les lois conservatrices et reproductrices de l'espèce ; elle aurait déployé une sublime intelligence dans la constitution matérielle de l'homme, où il n'est pas un organe, pas un nerf, pas une fibre, qui ne concourent à l'harmonie de l'ensemble, où un muscle a été préposé comme instrument pour servir chaque besoin, et même pour exprimer les plus délicates nuances de nos passions ; et ces passions, ressorts des actes humains, éléments de l'homme moral et social, auraient été déterminées sans coordination et sans but ! ou bien elles ne seraient destinées qu'à agir les unes contre les autres, à se

(1) Le lecteur intelligent a bien compris, par ce qui précède, que l'on n'entend point ici par *passions* les excès, les abus des impulsions natives ou les vices produits par leurs essors désordonnés dans nos sociétés mauvaises ; mais, au contraire, ces impulsions dans toute la pureté de leur nature primitive.

combattre, à engendrer une lutte éternelle dans l'homme, une lutte éternelle dans l'humanité, un éternel concert de ruses, d'oppressions, de violences, de massacres et de misères !

L'organisme physiologique de l'homme serait une œuvre sublime d'intelligence et d'harmonie, et son organisme passionnel, dont le premier n'est que le corps et l'instrument, une discordante absurdité ou un méfait !—A un autre point de vue, les manifestations matérielles et physiologiques dériveraient d'un principe d'unité et d'harmonie, et les manifestations morales seraient rejetées en dehors du cadre de l'harmonie et de l'unité universelles !

Cette déplorable conception, qui a passé au compte de la nature humaine les vices de nos détestables sociétés, doit être repoussée par le sentiment comme par la science, par la raison aussi bien que par la foi.

L'homme est bon dans tout son être, dans son âme comme dans son corps, dans les passions essentielles de ses sens et de son cœur, comme dans les facultés de son intelligence. Il n'est pas vrai, comme l'ont trop long-temps soutenu des moralistes et des théologiens ignorants sur sa nature, que sa nature contienne des penchants au mal, des penchants mauvais en eux-mêmes. Et ce qui le prouve, c'est que, quand un individu s'est assez dépravé dans l'atmosphère empoisonnée de notre milieu social pour en venir à faire le mal pour le mal, sans un intérêt quelconque, on appelle, et avec raison, cet individu UN MONSTRE.

Oui, toutes les impulsions qui résultent de notre organisme, tous les besoins qui en dérivent sont légitimes en eux-mêmes. Seulement les actes que ces impulsions passionnelles déterminent (et qui ne sont point les impulsions elles-mêmes, mais bien les effets, sans cesse renouvelés et variables, de ces impulsions) peuvent être bons ou mauvais, profitables ou nuisibles, soit à l'individu, soit à la société, suivant les circonstances variables du milieu social dans lequel agissent ces forces impulsives.

La justesse de cette vue fondamentale sur la nature passionnelle de l'homme est évidente, et ce qui la confirme avec éclat, c'est qu'il n'est aucune passion à laquelle on ne puisse attribuer les effets les plus honteux et les plus criminels, et aucune qui n'ait aussi, dans d'autres circonstances, engendré les actes les plus nobles, les plus heureux, les plus utiles à la société. L'ambition, l'amour, les affections paternelles et filiales, toutes les passions que nous nommerions, causent tantôt les attentats les plus abominables, tantôt les dévouements les plus sublimes. Cessons donc de rapporter le mal à l'essence même de notre nature; reconnaissons qu'il s'engendre dans des circonstances et des combinaisons sociales qui arment les intérêts, les passions et les hommes les uns contre les autres, et pervertissent la nature, au lieu d'utiliser pour le bien de tous les impulsions primitives et la force des penchants, des besoins et des intérêts essentiels de chacun.

Il faut donc accepter, dès maintenant, comme un *à priori* dont nous aurons d'ailleurs à vérifier la

légitimité, que parmi les combinaisons sociales possibles il en existe une, CONVENANTE A LA NATURE HUMAINE, dans laquelle les intérêts, les goûts, les penchants naturels, toutes les forces vives dérivant de notre organisme, et tous les caractères humains, se développant librement, concourent à l'harmonie de l'ensemble, comme les sons et les accords de mille instruments, mariés et fondus dans un orchestre immense.

Or, la forme sociale qui satisfait à cette haute condition est celle-là même à laquelle l'homme est destiné *de par sa nature*, la forme dans laquelle seule l'humanité pourra associer toutes ses puissances et réaliser glorieusement sa Royauté sur la terre.

IIIe THÈSE.

De la Dualité sociale :—Système harmonique, loi d'Attraction. Systèmes subversifs, loi de Contrainte.

Lorsque l'on a conçu l'idée de cette société si bien appropriée à la nature humaine, que toutes les énergies intimes de notre être y seraient des ressorts utiles, des éléments d'union et d'harmonie, des excitations entraînant tous les individus dans la création des moyens matériels et intellectuels du bonheur de chacun et de tous; lorsque l'on a conçu l'idée de cet organisme social, corrélatif à l'organisme humain, on en déduit facilement la théorie de la dualité du mouvement social et la distinction des phases *harmoniques* et des phases *subversives*.

Les sociétés sont subversives (fausses, incohérentes, oppressives) ou harmoniques, suivant que leurs formes sont en disconvenance ou en convenance avec l'organisme passionnel de l'homme, avec la nature humaine.

Il est évident, en effet, que si l'homme, avec ses énergies natives, si nombreuses, si variées, si puissantes, est destiné à une forme sociale où chacune de celles-ci trouve sa place, son utilité, son emploi, et concourt à l'harmonie et au bien,—il est évident qu'EN DEHORS de cette forme qui SEULE les utilise et les rallie, ces forces passionnelles ne peuvent que discorder, se heurter, se choquer les unes contre les autres, réaliser enfin le désordre et le mal.

Dans cette conflagration générale, dans ce combat furieux de toutes les forces de la nature humaine, il ne peut être question que d'atténuer le mal; et le seul moyen d'atténuation, c'est de modérer, de contenir, d'enchaîner ces forces. Aussi, dans les sociétés subversives, voyons-nous l'intelligence elle-même s'emparer du rôle répressif; et, se résolvant en acte, produire des systèmes de législation ou de répression externe, étayée de peines et de supplices, et des systèmes de morale ou de répression interne, étayée de flétrissures. Elle fait appel à tout ce qu'il y a de puissance dans la passion religieuse, et l'exalte par la crainte des peines ou l'espoir des récompenses des vies ultérieures, pour obtenir le sacrifice ou la compression des autres passions de la nature. En un mot, elle organise la contrainte à tous les degrés et sous toutes les faces: contrainte physique, contrainte

morale, contrainte religieuse. Et comme la contrainte du code pénal est, après tout, la plus nécessaire et la plus efficace, il est vrai de dire que le bourreau est la pierre angulaire des sociétés subversives. — Dans ces sociétés l'homme n'est pas libre.

Dans la forme sociale harmonique, toutes les passions que l'homme tient de Dieu sont utilisées ; les impulsions se coordonnent au bien général et se dirigent sur les travaux et les œuvres que l'intelligence sociale propose à l'activité des individus. — Les prisons et les échafauds ont pu sans danger disparaître; — il n'y a plus à morigéner les hommes avec des moralités pédagogiques, entraînés qu'ils sont à toutes les vertus sociales par les séductions même du plaisir, par la puissante voix de l'enthousiasme et du bonheur. — La religion enfin, dépouillée de son voile noir, de ses habits lugubres, a renoncé à ses pratiques austères et cruelles, à ses mystères de rigueur, à ses condamnations et à ses anathèmes : — couronnée de fleurs, parée comme la nouvelle épouse ; elle chante au ciel, d'un pôle à l'autre, les saints et joyeux cantiques de la reconnaissance, du triomphe et de l'amour ; car *le royaume de Dieu et sa justice sont enfin établis sur la terre.*

La *loi de contrainte*, — qui opprime la nature humaine dans les sociétés subversives, — est remplacée par la *loi d'attrait*, à laquelle tout être obéit avec bonheur dans la plénitude de sa liberté. — L'homme est donc vraiment libre ; et les harmonies sociales étant régies par l'Attraction passionnelle, de même que, dans un autre ordre, les harmonies molé-

culaires, planétaires ou stellaires sont régies par l'Attraction matérielle, l'humanité fonctionne alors conformément à la loi supérieure qui gouverne les choses; elle entre enfin en rapport vrai, en unité avec l'univers.

Dans cette transformation, les passions n'ont pas changé de nature, seulement de nouvelles circonstances les environnent, de nombreux et magnifiques essors leur sont ouverts. La nature de l'homme est restée la même; le milieu social a été modifié et approprié aux exigences de cette immuable nature. Ainsi, les mêmes molécules aériennes tantôt s'agitent en affreuses tempêtes, se déchaînent en ouragans destructeurs; tantôt soufflent en brises parfumées et légères, enflent les voiles de nos grands navires, rafraîchissent nos campagnes ou leur apportent des pluies chaudes et fécondantes. Ainsi encore, les mêmes éléments qui mugissent et bouillonnent déchaînés dans le chaos, produisent au jour de la création les continents et les mers et leurs sublimes harmonies, les plaines, les forêts, les montagnes verdoyantes, leurs lacs et leurs rivières, leurs habitants et leurs fleurs.

Il résulte des considérations précédemment émises sur la nature de l'homme, sur sa Destinée et sur les différentes sortes de sociétés dans lesquelles il peut être engagé, que le mal n'est pas inhérent à l'Être de l'homme, mais seulement aux vices des constitutions sociales, qui, au lieu d'utiliser et de rallier les forces de cet Être, les mutilent, les froissent, les irritent et les arment les uns contre les autres. L'orga-

nisme de l'homme est bon, notre organisme social est mauvais.—Dès lors le problème capital de la science sociale s'offre à nous sous la forme suivante :

Etant donné l'homme, avec les Énergies de sa nature, appelées besoins, goûts, penchants, autrement dit, avec les Passions qui résultent de son essence et de son organisme, déterminer la forme de société qui satisfait ces besoins, emploie ces goûts et ces penchants, coordonne toutes ces Énergies, utilise toutes ces Passions ; enfin la forme sociale correspondante à la nature humaine.

IVe THÈSE.

De l'Antériorité des sociétés subversives.

Avant de rechercher, parmi toutes les formes possibles, cette organisation sociale déduite de la nature de l'homme, nous devons lever une difficulté qui se présente naturellement à l'esprit.

S'il peut exister, est-on tenté de dire, une société qui soit en harmonie avec la nature humaine, qui réalise le bien et le bonheur, pourquoi l'homme ne l'a-t-il pas inaugurée dès les premiers jours de sa vie terrestre? pourquoi ce retard dans la Destinée heureuse ? pourquoi les douleurs et les misères qui auront précédé les beaux jours et les joies?

La solution de cette difficulté touche à une question supérieure, à cette question mystérieuse, si long-temps et si vainement agitée, de l'existence du Mal dans l'Ordre-universel, formidable problème

dont nous avons, dont nous donnerons la solution *à priori* claire et absolue, mais que nous ne pouvons traiter ici dans sa généralité, puisque ce serait sortir de notre étude sociale pour rentrer dans la théorie cosmogonique ou de l'Unité universelle. Nous nous contenterons donc, en restant dans notre domaine spécial, de lever la difficulté par une considération *à posteriori* très-simple et très-facile à saisir.

Oui, disons-nous, nos douleurs et nos misères doivent se changer en richesses et en joies; oui, l'existence antérieure des sociétés pauvres, douloureuses, incohérentes et subversives, ne détruit pas la possibilité d'une société postérieure harmonique et heureuse; et même il est facile de voir que cette dernière devait être précédée et amenée par celle-là, et que cette antériorité est conforme à la loi universelle du développement des choses.

En effet, l'existence d'une société harmonique sur la terre, d'une société convenante à la nature de l'homme, capable de répondre aux nombreuses exigences de son organisation, ne se conçoit qu'à la condition d'une immense création de richesses et de moyens de satisfaction des besoins physiques, moraux et intellectuels de tous les hommes. Cette forme sociale qui doit investir l'humanité de la gestion générale du globe, de l'empire de la terre, exige donc un développement préalable des sciences, des arts, des procédés techniques de l'industrie, des connaissances et des inventions de toutes sortes, qui doivent être les instruments et les organes de son ac-

tivité utile et productive, de son travail sur la nature extérieure.

Comment l'homme, avant la conquête de ces instruments et de ces moyens, eût-il assis sa domination sur le monde, façonné et réduit les éléments à son usage? comment eût-il fécondé, exploité, administré le domaine de la création? comment enfin eût-il développé les richesses de toutes sortes dont la surabondance est nécessaire à la satisfaction des besoins matériels, affectifs et intellectuels des individus et des peuples, et sans laquelle les intérêts et les passions ne sauraient s'accorder?

L'organisation de la société harmonique, telle que nous l'avons généralement définie, est donc subordonnée à la création préalable des instruments et des moyens de puissance de l'humanité, au développement des arts, des sciences, des forces de l'industrie. Il faut à l'humanité bien des tâtonnements et des peines pour apprendre à construire ses machines, ses vaisseaux, ses palais; pour former ses légions de praticiens, de savants et d'artistes; pour rassembler les éléments fondamentaux de sa prospérité collective et de sa puissance. Tant qu'elle n'a pas rempli ces conditions premières, elle n'est pas en mesure d'entrer dans sa vraie Destinée, de réaliser l'organisation sociale apte à satisfaire les besoins, à utiliser et harmoniser les passions de tous les membres qui la composent.

Ainsi, comme la planète, comme l'animal, comme l'être humain lui-même, l'humanité, qui est un Être vivant, d'un degré supérieur, a ses époques em-

bryonnaires et son enfance. L'humanité ne peut atteindre l'âge de la force, la plénitude de la vie, qu'en traversant d'abord des âges d'ignorance, de faiblesse et de douleur. — Ces premiers âges sont précisément les temps des sociétés pauvres, incohérentes, incapables de répondre par des jouissances aux désirs de notre nature, de réaliser le bonheur dont elles doivent préparer les instruments, façonner et rassembler le matériel immense. Ces premiers âges sont ceux des phases que nous avons nommées subversives.

Ces phases se divisent en périodes successives désignées par les noms de Sauvagerie, Patriarcat, Barbarie, Civilisation. — Celles-ci se distinguent par certains caractères spéciaux et particulièrement par les degrés progressifs du développement des arts, des lumières, de l'industrie, en un mot, par l'accumulation des instruments nécessaires à l'organisation des sociétés harmoniques. — Bien entendu, les idées et les principes comptent en première ligne parmi ces instruments de l'avenir et de la destinée heureuse.

Ainsi l'industrie, bornée, dans la période sauvage, à la chasse, à la pêche, à la fabrication des armes grossières, s'étend, dans la période patriarcale, aux soins des troupeaux. Les peuples barbares se livrent déjà à l'agriculture et commencent à fabriquer. Enfin la Civilisation développe les sciences et les arts, perfectionne les procédés techniques en toute branche, crée les grands moyens de communication et tous les éléments de la grande industrie. Dès

cet instant, l'humanité possède toutes les ressources nécessaires pour organiser ses forces et ses puissances, et réaliser, par l'Association des individus et des peuples, les conditions générales de son bonheur et de ses Destinées glorieuses.

V[e] THÈSE.

Du caractère organique des sociétés subversives et de celui des sociétés harmoniques. —L'Association ; le Morcellement.

Définissons d'abord l'idée renfermée sous le mot ASSOCIATION.

Le mot *Association* caractérise une réunion volontaire de forces agissant dans une direction commune, pour réaliser, par leur synergie, un résultat dont les avantages se répartissent, à chacune des forces associées, proportionnellement à son concours dans l'œuvre collective.

L'idée *Association* suppose donc à la fois :

1° l'*Unité* de but et d'action ou la convergence des forces;

2° Le concours *volontaire* des forces ;

3° La *proportionnalité* de répartition, c'est-à-dire le partage des avantages entre toutes les forces proportionnellement, pour chacune, à sa part dans la création collective.

(L'*Unité de but et d'action* correspond à l'idée absolue de l'*Ordre ;* le *concours volontaire,* à l'idée de la *liberté;* la *proportionnalité de répartition,* à l'idée de la *justice.* — L'Ordre, la Liberté,

la Justice, sont donc les trois éléments de l'Association.)

Le lecteur ne doit pas aller plus avant sans s'être pénétré de cette définition, car elle est capitale dans le sujet que nous traitons. Il faut la relire, la savoir et la comprendre.

D'après cette définition, il est évident que l'on ne peut pas dire d'un corps d'armée en campagne, par exemple, que les individus qui le composent sont *associés* dans la pleine signification du mot. Il y a bien dans le corps d'armée unité d'action, de manœuvres et de but; il y a bien concours de toutes les forces individuelles; mais le concours n'est pas libre et volontaire, puisqu'il a été amené par la conscription et qu'il est maintenu par une discipline plus ou moins violente.

Quant à la répartition des avantages personnels, l'équité y est supposée mais n'y est point garantie.

Lorsque des capitalistes, réunis par un acte de société, exploitent une branche d'industrie, il y a, sur cette branche, association entre leurs capitaux, puisque leur concours a été volontaire et que les bénéfices de l'entreprise se partagent proportionnellement aux mises de fonds. Il y a, de plus, association (par leurs capitaux seulement) entre eux et les directeurs industriels de l'entreprise, lorsque ces derniers, au lieu de ne recevoir qu'un traitement fixe pour leur travail et leur talent, ont encore, dans les produits, des parts proportionnelles à leur concours, augmentant avec les bénéfices. Quant aux

simples ouvriers et manœuvres, ils restent toujours hors d'association, à l'état de salariés, exerçant par besoin, par nécessité de vivre, un travail répugnant, sans être intéressés dans les bénéfices qu'ils concourent si puissamment à produire. De telle sorte que leur travail peut rapporter aux actionnaires capitalistes et aux sociétaires industriels des sommes énormes, sans que leur journée, à eux, malheureux travailleurs, en soit haussée d'un centime ! Ces ouvriers ne sont donc pas *associés*.

D'ailleurs, ni l'armée, ni les associations industrielles dont nous avons aujourd'hui des exemples ne sont associées dans le milieu ambiant, puisque l'armée est faite pour combattre d'autres armées et que nos associations industrielles ont à renouveler sans cesse contre d'autres entreprises les luttes d'une concurrence meurtrière.

En l'absence de la répartition proportionnelle au Capital, au Travail et au Talent, il y a distribution injuste, fausse, illégitime des richesses, des produits, des avantages créés par le concours de ces trois forces. Il y a en même temps divergence et guerre des intérêts, lesquels sont, au contraire, rendus convergents et fortement unis par la répartition des dividendes proportionnels au concours. Il est évident, par exemple, qu'il n'y aurait pas lieu à coalitions et révoltes d'ouvriers, si les ouvriers étaient associés, proportionnellement à leur concours en travail et en habileté, dans les bénéfices des industries où ils sont engagés.

L'idée d'Association nous représente donc : 1° *l'u-*

nité de but et d'action; 2° le libre ralliement des individualités; 3° *la juste et légitime répartition* des avantages distribués proportionnellement au concours à la production, dernière condition sans laquelle les précédentes peuvent un moment exister dans une masse, mais ne sauraient s'y maintenir.

L'idée opposée à celle d'Association comporte, par contre : 1° *l'absence de but commun*, 2° *la divergence des forces*, leur éparpillement, leur hostilité, 3° enfin *la répartition arbitraire*, frauduleuse ou oppressive et toujours illégitime des richesses ou autres avantages produits.

Ainsi le MORCELLEMENT, qui représente le fait général opposé à celui d'ASSOCIATION, engendre les résultats précisément contraires à ceux que produirait la réalisation de l'Association; il engendre la lutte, l'anarchie, la spoliation, l'égoïsme général, quand l'Association établirait la convergence, l'ordre, le ralliement libre et passionné de toutes les individualités dans l'unité de l'action sociale et du bonheur commun.

Si maintenant l'on évoque l'idée du règne de l'Harmonie sociale sur la terre, on conçoit que cette Harmonie ne peut être que le résultat de l'Association de tous les éléments, de toutes les forces, de toutes les puissances de l'humanité. — C'est trop clair; on n'insiste pas là-dessus.

De ce que nous venons d'établir résulte donc ceci, à savoir :

Que les sociétés caractérisées par le règne de l'incohérence, de l'oppression, de la fourberie, de la

misère, de l'égoïsme, de la guerre, de tous les fléaux qui peuvent ravager le globe, c'est-à-dire les sociétés *subversives*, ont le *Morcellement* pour principe fondamental et générateur;

Et que les sociétés *harmoniques*, qui doivent briller par la richesse, la liberté, la justice, l'union des individus, des peuples et des races, réaliser la Destinée de l'homme et sa Royauté sur son globe, que ces sociétés ont nécessairement l'*Association* pour principe fondamental et générateur.

Découvrir le RÉGIME SOCIÉTAIRE et le substituer à nos SOCIÉTÉS MORCELÉES, tel est donc, sous de nouveaux termes, l'expression du problème social, du problème de la Destinée.

Résumons maintenant :

L'humanité a sur la terre, sans préjudice du Ciel, une Destinée de bonheur et d'harmonie.

Dans les formes sociales où elle réalise cette Destinée, toutes les forces, toutes les passions, toutes les facultés de ses membres sont associées, librement unies dans l'œuvre de ses grandes fonctions collectives.

L'humanité ne peut réaliser cette organisation harmonique qu'après avoir traversé des sociétés non harmoniques, c'est-à-dire brutes, incohérentes, pendant lesquelles elle forge les instruments de sa puissance sur la nature.

Enfin, l'humanité, nantie des ressources créées par les périodes antérieures, possédant les sciences, les arts, l'industrie, les instruments nécessaires à l'exercice de son activité sur le monde, doit ac-

complir le grand, le magnifique progrès qui consiste à organiser l'harmonie en substituant l'*Association* au *Morcellement* dans le régime des relations sociales d'individus à individus et de peuples à peuples. (Réalisation pratique du Christianisme.)

La question est donc de découvrir le procédé d'Association qui convient à la nature humaine, de créer la Science de l'Association, ou l'art d'associer. Or, cette science est faite, le mécanisme sociétaire est déterminé; c'est à le faire connaître et à le réaliser qu'est aujourd'hui la tâche.

VIe THÈSE.

Des conditions de l'Association.

Nous avons dû définir avec précision le sens du mot Association : ce mot se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches, et n'y est souvent, comme celui d'Organisation du travail, qu'une vague expression qui sert à toutes les opinions les plus nulles, comme les mots de liberté, de progrès, d'ordre, de fraternité, etc., avec lesquels se confectionne le bavardage progressif, littéraire, philosophique et politique de ce temps-ci.—Procédons actuellement à l'examen des conditions que la définition du mot contient.

En principe, l'Association doit s'étendre à l'humanité entière. L'objet de la science ne saurait être de rechercher un procédé d'Association qui fût de sa nature limité à un groupe, à un peuple, à une race. Il ne s'agit donc pas pour nous de rechercher les lois

d'un système d'Association applicable seulement à telle industrie, à tel lieu, à tels hommes. Des Associations partielles, fonetionnant dans un milieu moreelé, sont soumises à l'hostilité extérieure et ne constituent en aueune façon l'Harmonie soeiale. Nos eompagnies industrielles luttent entre elles eomme des individus, et les duels des nations s'appellent des eombats et des batailles. Le réseau de l'Association doit s'étendre sur l'humanité entière. Il faut donc que le proeédé d'Assoeiation soit, par sa nature, applicable en tous les lieux à tous les hommes.— Pour être universalisable, l'Assoeiation doit done procéder d'une formule déduite des eonditions essentielles et générales de la nature humaine.

Rappelons-nous maintenant notre définition de l'Association, et posons les trois problèmes qu'elle eontient : 1° *but commun*, 2° *concours libre*, 3° *répartition proportionnelle*. Ceei est eapital.

1° Sur quel *but* doivent eonverger les forces humaines, quel doit être l'*objet* de l'Assoeiation? — Cet objet sans doute ne saurait être la destruetion, la dévastation universelle. — L'embellissement et le gouvernement du globe, la création de tous les moyens du bien-être et du développement physique, moral et intelleetuel de l'humanité, l'exereiee de l'INDUSTRIE, en un mot, tel est l'objet sur lequel doit être dirigée tout entière l'activité humaine. — Observons que le mot industrie est pris iei, non dans une aeception restreinte aux travaux manuels et mécaniques, mais dans l'aeception qui embrasse l'ensemble des créations utiles du génie humain, depuis les

industries agricole, manufacturière, etc., jusqu'à la haute industrie des sciences et des beaux-arts.

Ainsi, l'exercice intégral de l'INDUSTRIE, c'est-à-dire la meilleure gestion du globe terrestre, et la création de tous les éléments du bonheur, du perfectionnement et de la dignité de tous les êtres, tel doit être l'objet de l'Association des hommes.

Mais, pour qu'il y ait *unité d'action* entre toutes les forces engagées dans l'exercice de l'industrie, il faut que l'industrie soit ORGANISÉE, combinée en mode hiérarchique et unitaire. Cette condition pose ainsi la nécessité de l'ORGANISATION DU TRAVAIL dans la société.

2° Les forces ne seront *spontanément* convergentes, les individus ne fonctionneront en plénitude de liberté dans l'œuvre industrielle, que si l'Organisation cherchée a puissance de les passionner pour l'exercice de l'industrie, autrement dit de rendre l'industrie ATTRAYANTE.

3° Enfin, si *la répartition* des produits et avantages créés dans l'atelier social doit être *proportionnelle au concours*, il faut que l'organisation de cet atelier fournisse le moyen d'APPRÉCIER le *Travail* et le *Talent* aussi bien que le *Capital*, engagé par les coopérateurs; — le Capital, le Travail et le Talent sont, en effet, les trois *facultés industrielles*, les trois forces productives dont le concours est nécessaire à la création des richesses matérielles ou intellectuelles, et qui ne viendront pas LIBREMENT se combiner dans l'atelier social, ou qui n'y déploieront pas toute leur puissance créatrice, si elles n'ont pas

la garantie qu'il leur sera rigoureusement tenu compte de leur concours.

Ainsi, notre exacte définition de l'idée d'Association nous fournit très-clairement les premières conditions du problème social, et ces conditions se réduisent en somme à la détermination d'une ORGANISATION INDUSTRIELLE ayant la propriété de rendre le TRAVAIL ATTRAYANT et connaissant une règle fixe de RÉPARTITION PROPORTIONNELLE aux trois facultés productives. — Il est même facile de comprendre que cette seconde condition rentre dans la précédente, et que la découverte du régime de l'INDUSTRIE ATTRAYANTE est le véritable nœud du problème.

VIIe THÈSE.

DU TRAVAIL-ATTRAYANT. Nœud capital du problème social.

Nous avons pris la question sociale de haut, nous ne l'avons certes pas amoindrie en examinant ses conditions essentielles, et nous mettons au défi aucune École politique, philosophique ou religieuse de prouver qu'elle est, sur cette question, aussi large, aussi complète et aussi logique. Eh bien! pourtant, nous voici arrivés, non pas à des abstractions vides et retentissantes, mais à un problème qui porte sur la réalité des choses, et dont l'énoncé excite le dédaigneux sourire de la plupart de nos grands hommes du jour, bien éloignés qu'ils sont d'abaisser leur esprit sublime sur un aussi misérable sujet que celui de l'*industrie-attrayante!* Ces hommes ne s'oc-

cupent pas d'une pareille pauvreté, ils laissent cela aux esprits sans portée, aux *matérialistes ;* ils vont plus haut, ils s'occupent des *droits de l'homme,* de la *liberté,* de la *dignité humaine,* de la *justice,* de la *fraternité,* du *progrès,* de la *moralité,* de la *perfectibilité,* et ils enfilent sur tout cela assez de paroles pour se croire dispensés de songer à RÉALISER les choses. Ceux qui entrent dans la vie pratique, qui cherchent à savoir comment l'homme vit, travaille, agit, et comment il devrait agir, travailler et vivre pour être libre et heureux, ceux-là sont des *matérialistes*, c'est entendu.

Eh bien ! si parmi tous ces beaux phraseurs, il en est qui aient sérieusement à cœur l'avènement des *réalités* auxquelles les *mots* qu'ils manient si vaillamment correspondent, nous les engagerons à donner quelque attention aux théorèmes suivants, qui sont l'A B C de la question sociale, et dont nos grands réformateurs de tous les calibres devraient bien un peu se pénétrer :

1° *L'Organisation du* TRAVAIL-ATTRAYANT *est la condition* sine quâ non *de la liberté.* — Tant que l'immense majorité des travaux seront répugnants, en effet, l'immense majorité des travailleurs ne s'y livreront pas par plaisir et de libre volonté, mais par besoin, par nécessité de position, par un fait d'infériorité sociale quelconque, c'est-à-dire par contrainte. — Travail attrayant, liberté des masses ; —Travail répugnant, esclavage (direct ou indirect, sous quelque forme que ce soit) des masses.

Cette liaison profonde, absolue, qui établit entre

le développement de la liberté dans les sociétés et la nature de leur régime industriel, le rapport logique et nécessaire de l'effet à la cause, démontrons-la sous une forme plus saisissante encore. N'est-il pas sensible, d'abord, que les individus ou les classes *qui ne possédent rien*, qui n'ont ni capitaux, ni instruments de travail, ni avances pour exister, sont nécessairement, dans quelque système politique que ce soit, réduites, par le fait même de leur dénuement, à un état de dépendance et d'ilotisme social, qui prend tantôt le nom d'esclavage, tantôt celui de servage ou de prolétariat? Cela est indéniable. Sous quelque constitution que ce soit, il n'y a pas de liberté sociale et il n'y aura jamais de liberté politique sérieuse et durable pour des classes dont tous les membres, sous peine de mourir de faim; eux et leur famille, sont forcés chaque jour DE SE TROUVER UN MAITRE DANS UNE AUTRE CLASSE.

Arrière toutes les niaiseries dites et écrites sur la liberté! La première condition pour qu'un être soit libre, c'est qu'il tienne, dans ses mains à lui, les conditions de son existence! la première condition pour qu'un être soit indépendant, c'est que les conditions formelles de sa vie ne dépendent pas de la volonté d'autrui, ne soient pas à la merci de tels ou tels! Faites des révolutions, des décrets, des constitutions, proclamez toutes sortes de républiques, nommez qui vous voudrez président ou consul, vous n'aurez rien fait, ABSOLUMENT RIEN FAIT pour la liberté sérieuse, vraie, réelle des masses, tant que la société n'aura pas garanti à chaque homme, à chaque femme,

à chaque enfant, un MINIMUM convenable d'existence, tant que chaque homme ne sera pas assuré, mais assuré comme du premier de ses droits de membre de l'humanité, *du vêtement, du logement, de la nourriture et de toutes les choses nécessaires à l'entretien de sa vie et à l'indépendance sociale de sa personnalité.*

Or, il serait par trop absurde de demander que la société avançât le MINIMUM à l'individu et donnât ainsi la liberté sociale à chacun de ses membres, aussi long-temps que le régime industriel ne serait pas organisé de manière à passionner les masses, à les entraîner au travail par la puissance de l'ATTRAIT, à défaut de la FORCE ou du BESOIN—qui seuls pourront jamais les contraindre à l'exercice de l'industrie morcelée et répugnante.

Ainsi donc et sans réplique : *pas de* LIBERTÉ *politique et sociale pour les masses sans* MINIMUM, *et pas de* MINIMUM *sans* ATTRACTION INDUSTRIELLE.

Pas d'autre voie par conséquent, pour la rédemption réelle des esclaves, des serfs, des prolétaires, de tous les faibles et de tous les opprimés, que l'ORGANISATION DU TRAVAIL-ATTRAYANT.

Nous défions qui que ce soit de réfuter cette thèse capitale, et tous les hommes intelligents qui voudront y réfléchir reconnaîtront d'ailleurs, dans l'histoire, à toutes les époques, les concordances intimes des conditions du travail et de celles de la liberté.

2° *L'Organisation du* TRAVAIL-ATTRAYANT *est la condition* sine quâ non *de la dignité humaine.* —

En effet, il n'y a pas de dignité pour l'homme qui vit sans liberté, qui vit dans les conditions d'infériorité sociale où le caractère répugnant de l'industrie plonge nécessairement les masses.

3° *L'Organisation du* TRAVAIL-ATTRAYANT *est la condition* sine quâ non *de la justice*. En effet, il est odieusement injuste que les masses soient condamnées à des travaux répugnants, à côté des minorités qui peuvent se passer de travailler ou qui exercent des travaux attrayants, des fonctions recherchées. L'organisation du travail attrayant, d'ailleurs, exige la condition de répartition proportionnelle qui est la loi même de la justice distributive, et qui est impraticable dans le système du travail répugnant, où tout le bénéfice de l'atelier social est absorbé par les parasites.

4° *L'Organisation du* TRAVAIL-ATTRAYANT *est la condition de l'harmonie sociale* (terme bien supérieur à celui de *fraternité humaine* et qui le contient). — En effet, tant que le joug du travail répugnant sera imposé aux masses, il y aura toujours une profonde division dans la société, toujours des classes ennemies, toujours des germes de révolutions et toujours une tendance de l'individu à s'affranchir du travail, à échapper égoïstement au supplice de l'industrie répugnante.

5° *L'Organisation du* TRAVAIL-ATTRAYANT *est plus précieuse que tous les droits de l'homme du* Contrat social *ou de la* Déclaration de 89. En effet, elle garantit à tout homme le droit de vivre libre, digne et heureux, de l'exercice bien et équitable-

ment rétribué d'un travail volontaire, qui lui est dû et partout offert; ce qui vaut mieux pour les masses que les mystifications des constitutions qui les laissent plongées dans la misère et condamnées, pour vivre, aux travaux répugnants, sans seulement leur garantir le DROIT AU TRAVAIL, le premier droit social de l'homme, celui sans lequel aucun autre n'est garanti, mais qui garantit, entraîne et assure tous les autres.

6° *L'Organisation du* TRAVAIL-ATTRAYANT *est la condition du progrès social.* En effet, l'intolérable état des masses de travailleurs devient de plus en plus menaçant au sein d'une civilisation dont les progrès éveillent chez les classes inférieures le juste sentiment de leurs droits, tout en les laissant enfoncées, à côté du luxe croissant des riches, dans les perplexités, les douleurs, les misères de toutes sortes qui sont le cortège de l'industrie morcelée et répugnante, et qui dévouent notre civilisation à la mort, comme toutes celles qui l'ont précédée, si nous n'organisons pas bientôt l'industrie-attrayante.

7° Enfin l'*Organisation du* TRAVAIL-ATTRAYANT *est la condition* sine quâ non *du règne de la moralité.* En effet, il ne peut y avoir de moralité pour l'homme, dans la bonne acception du mot, sans le travail; et le travail ne peut être généralisé, exercé dignement, spontanément, par les pauvres comme par les riches, qu'autant que son exercice sera attrayant. D'ailleurs lo travail-attrayant peut seul créer les richesses abondantes, expulser la misère, et avec elle le vol, la crapule, l'abrutissement,

le meurtre, toutes les plaies sociales enfin dont la misère étend les pourritures autour d'elle.

Nous sommes donc en droit de conclure, et quiconque ne voudra pas se laisser berner par les ridicules illusions politiques, économiques ou autres au milieu desquelles l'intelligence s'égare encore, s'écriera avec nous :

Que la liberté politique et sociale des masses, la dignité humaine, la justice, le progrès, l'harmonie sociale, ne sauraient devenir des RÉALITÉS que par la réalisation du régime qui rendra le travail attrayant.

Voilà ce que l'on reconnaît avec un peu de portée et de véritable profondeur, et quand on n'a pas l'esprit assez faible pour se laisser imposer par les vacuités retentissantes qui occupent aujourd'hui la place des grandes questions de la Destinée humaine.

En résumé, le problème social a pour objet l'ASSOCIATION UNIVERSELLE, et la solution de ce problème est subordonnée à la découverte du MÉCANISME DE L'INDUSTRIE-ATTRAYANTE.



VIIIe THÈSE.

Du mode d'application du principe de l'Association à la construction successive de la société harmonique.

Observons d'abord que le mot de société, qui ne peut pas s'appliquer à des individus isolés, ne peut s'appliquer non plus à des individus réunis seule-

ment en famille. Ainsi le lion, l'ours, le loup, accouplés mâle et femelle, et nourrissant leurs petits, constituent jusqu'à l'émancipation de ceux-ci une véritable famille. Mais le lion, l'ours et le loup ne peuvent être dits animaux vivant en société; tandis que l'on désigne comme tels les fourmis, les abeilles, les castors, ou d'autres espèces plus ou moins industrieuses, dont les rassemblements ne sont pas limités aux seules exigences de la reproduction de l'espèce.

La famille, réunion de reproduction, ne peut donc pas, à elle seule, être considérée comme constituant société. Le fait de société n'apparaît que quand un plus ou moins grand nombre d'individus se rassemblent, et vivent réunis, à d'autres titres encore que ceux de père, mère et progéniture.

La famille n'est donc pas le premier degré de la société; le premier degré de la société c'est le noyau formé par un rassemblement de familles.

Si nous suivons l'échelle des Êtres, nous voyons les individus des espèces inférieures vivre isolés, sans rapport les uns avec les autres, sans même former temporairement la réunion de famille. Plus haut dans l'échelle, ce lien apparaît et établit des relations entre les parents et les petits pendant l'époque du premier développement de ces derniers. Enfin, dans des espèces plus intelligentes, les individus et les familles se réunissent pour pourvoir ensemble à leurs besoins, construire des logements, emmagasiner des subsistances, etc. Mais, remarquons-le, tant que l'on ne sort pas du règne animal,

la sociabilité restant à son premier degré, à sa première puissance, n'engendre que des noyaux séparés, des éléments sociaux isolés, sans établir entre ces centres de populations des rapports qu'il n'est donné qu'à la sociabilité humaine de réaliser. Ainsi les abeilles, les fourmis, les castors fondent bien des ruches, des villages, des communes, comme les oiseaux voyageurs se forment en hordes connaissant des directeurs, des chefs, des sentinelles et des mesures de sûreté admirables ; mais ces ruches, ces villages, ces communes et ces hordes voyageuses, ces éléments sociaux primaires, demeurent sans rapport entre eux, isolés les uns des autres.

Les espèces animales peuvent donc réaliser le degré primaire de la sociabilité, c'est-à-dire des sociétés de familles, mais il ne leur est pas donné de combiner ces Associations primaires entre elles et de réaliser l'unité sociale de l'espèce. L'accession à l'unité sociale, faculté exclusive de l'Être pivotal, dominateur, recteur et nécessairement unique, est réservée à l'homme, et distingue l'espèce humaine de toutes les autres en la marquant du signe royal. D'où il est évident déjà que ce n'est pas l'homme-individu qui peut être appelé le Roi de la création, mais seulement l'Homme-espèce.

Il résulte de ce que nous venons de dire que la société humaine se constitue sur des noyaux de population, occupant chacun une certaine surface du sol, et aptes à nouer des relations extérieures entre eux : dernier caractère qui la distingue de la socia-

bilité animale, et qui prouve que l'espèce entière est appelée à réaliser son unité.

Ces premiers centres de population, dans lesquels les individus sont en relations directes et journalières avec la portion de leurs semblables qui habitent le même lieu, et que l'on désigne en France sous le nom de communes, offrent donc l'élément alvéolaire de la société humaine. Et cette société, dans sa plus grande extension, ne saurait être conçue que comme un composé de communes, — quels que soient les rapports suivant lesquels celles-ci se composent elles-mêmes en nouveaux groupes appelés cantons, départements, provinces, nations, etc.

En résumé, la famille, simple réunion de reproduction, ne constitue pas à elle seule l'élément social. La société n'apparaît et ne se fonde qu'avec la commune. La commune contient la réunion de reproduction ou la famille; de plus, elle constitue l'atelier du travail social, de la production industrielle, où les membres de l'espèce entrent en rapport pour la création des éléments nécessaires au développement de la sociabilité humaine : enfin, elle possède la propriété de nouer des rapports extérieurs avec les autres centres de population.

Mais les rapports intérieurs des individus et des familles dans la commune, et les rapports extérieurs des communes entre elles, peuvent s'effectuer suivant des modes plus ou moins défectueux, plus ou moins parfaits. De la nature de ces rapports dépend la convergence ou la divergence des forces humaines, l'harmonie ou la lutte des individus dans le sein des

communes, des communes dans la nation, des nations entre elles. De la nature de ces rapports dépend le bonheur ou le malheur des individus, le bien ou le mal social.

Or, si l'on se rappelle ce que nous avons établi précédemment et d'une manière générale sur le Morcellement et sur l'Association, on comprendra avec la plus grande facilité que les sociétés peuvent appartenir à deux ordres, l'*ordre sociétaire* et l'*ordre insociétaire* ou *morcelé :*

1° L'*ordre sociétaire*, fondé sur la commune associée, au sein de laquelle les individus et les familles combinent unitairement leurs capitaux, leurs travaux, leurs facultés de toutes sortes, pour la plus grande création des éléments du bien-être matériel et intellectuel de la société, et où les bénéfices de l'œuvre commune sont répartis proportionnellement au concours de chacun dans l'atelier social organisé;

2° L'*ordre insociétaire*, fondé sur la commune morcelée, au sein de laquelle les individus et les familles, simplement juxta-posés et non associés, fractionnent le noyau social, l'atelier du travail créateur, en autant d'ateliers disjoints et d'opérations divergentes qu'il y a de réunions de reproduction, c'est-à-dire de familles: —ce régime, hachant le sol, divisant et opposant les intérêts et les forces, engendre dans la commune la misère, la fourberie, l'hostilité, l'égoïsme et tous les fléaux qui affligent les sociétés barbares et civilisées.

Il est évident que la commune étant l'élément

social alvéolaire, c'est de son sein qu'origine le bien ou le mal général.

Si le Morcellement règne dans les communes, les fléaux qu'il y engendre séviront dans le département, qui est une réunion de communes, dans la province, qui est une réunion plus grande encore. La société ne saurait être riche, prospère, unie, si la misère, le désordre, l'égoïsme règnent dans les communes qui la constituent à la base.

Dans tous les cas, les communes ou agglomérations de population sont de différentes forces : d'abord le village, puis le bourg, agglomération plus nombreuse servant de chef-lieu cantonal à un certain nombre de villages. Le chef-lieu d'arrondissement vient ensuite; puis le chef-lieu de département; puis la capitale de province; et enfin la capitale de nation. Ici nous nous arrêtons forcément, car nous n'avons encore, ni les capitales continentales, ni la capitale du globe. Les nations, les unes par rapport aux autres, en sont encore où en étaient entre elles leurs provinces il y a quelques siècles: leur union administrative n'est point encore opérée ; et quelque incomplet que serait ce résultat à lui seul, en face des conquêtes que doit faire l'humanité, il n'est pas en la puissance de la Civilisation de le produire. Cette tâche est réservée à une période sociale aussi supérieure à la période civilisée que celle-ci, avec ses arts, ses monuments et ses villes, est au-dessus de la période sauvage.

Quoi qu'il en soit, il est bien constant que le Morcellement, qui est le principe agricole et industriel

de nos communes, et qui y établit l'incohérence et la lutte entre les familles, se reproduit aux degrés supérieurs de l'échelle sociale, et que notre terre tout entière n'est elle-même encore qu'une commune planétaire morcelée, incohérente, dont les familles, qui sont des peuples et des races, se spolient, se trompent, s'oppriment, et n'ont pas jusqu'ici cessé de se combattre.

Terminons cet examen de la constitution des sociétés actuelles, en observant que ces agglomérations plus ou moins nombreuses, qui forment nos villes et nos villages, n'ont été produites que par l'instinct, les besoins individuels et tout-à-fait accidentels des familles qui les ont fondées et successivement accrues. Ce ne sont point de grandes raisons de prévoyance, tirées de la configuration du terrain, des circonstances topographiques, des besoins supérieurs du commerce, de l'administration, des convenances générales enfin, qui ont présidé au choix des emplacements de ces centres plus ou moins nombreux de population. La plupart même ont dû leur origine et leur accroissement à des circonstances qui n'existent plus. Si bien que la distribution de la population sur le sol réfléchit, elle aussi, par ses contre-sens, le principe des fausses relations sociales.

Les sociétés actuelles ont donc, de la base au sommet, le Morcellement pour caractère général. Or, qu'y a-t-il à faire pour substituer à ce caractère vicieux le caractère d'Association, et asseoir l'institution sociale sur ce principe, dans ses éléments et dans son ensemble? Qu'y a-t il à faire, et par où

la transformation doit-elle commencer? Il ne faut pas un grand effort d'intelligence pour concevoir que chaque homme, ne pouvant pas être en relation immédiate et directe avec tous les autres habitants du globe, l'Association-universelle ne saurait résulter que d'une hiérarchie d'Associations successives, de différents degrés, et que l'Association de premier degré a pour limites les dimensions de la sphère d'activité journalière de l'homme.

Le problème de l'Association consiste donc à découvrir un procédé qui permette de combiner sociétairement les intérêts, les travaux, les facultés des hommes destinés à respirer le même air, à exploiter le même sol, à former une Association directe dans un même noyau de population, dans un même atelier social; puis à combiner entre eux ces premiers éléments d'après la même loi d'harmonie. Le problème consiste, en un mot, à savoir organiser, sur le principe de l'Association, les relations intérieures et extérieures de tous les groupes successifs de la population humaine.

IX[e] THÈSE.

De quoi dépend le salut et le bonheur du monde.

Y a-t-il lieu à demander par où doit commencer la transformation? — N'est-il pas évident que les relations extérieures des agglomérations sociétaires ne sauraient s'établir qu'après la formation de ces agglomérations nouvelles, après l'organisation

de leurs relations intérieures ? L'opération par laquelle il faut passer, de toute nécessité, pour arriver à l'Association-universelle, est celle qui consiste à associer un homme à ses voisins, à constituer l'élément alvéolaire de la société nouvelle. L'Association-universelle a son berceau dans la commune. Le noyau ou centre de premier degré remplaçant le village morcelé sera la Phalange industrielle, Association de 300 à 400 familles, étendant son action sur un terrain d'une lieue carrée environ, et dans le sein de laquelle les travaux combinés et unitairement dirigés se porteront sur l'agriculture, l'industrie manufacturière et domestique, les sciences, les arts, l'éducation, etc., enfin sur tous les éléments de la vie sociale existants et représentés dans la Phalange.

Des villes, noyaux de second degré, sont les centres des phalanges groupées autour d'elles. Les emplacements de tous ces centres de population sont calculés sur les convenances générales pour la commodité des relations, et déduits des rapports topographiques des lieux.

Ces villes, noyaux de second degré, se groupent elles-mêmes en satellites autour de villes plus considérables, et ainsi de suite jusqu'à la capitale du globe, centre supérieur des relations sociales de l'Unité-sphérique.

On voit facilement que ceux qui veulent établir l'Association-universelle, sans posséder ou sans chercher d'abord la loi d'après laquelle on peut associer un homme avec ses voisins, n'ont pas une intelligence

bien claire de la grande idée renfermée sous ce mot Association.

Une observation qu'il importe de mettre en évidence, c'est que la Phalange, noyau de la société harmonique, diffère de la commune morcelée, non seulement à ce titre que la convergence et l'association ont remplacé, dans la première, la divergence et le morcellement de la seconde; mais encore parce que tous les éléments de la vie sociale existent dans les phalanges et y président, dès le berceau, au développement intégral de l'homme : tandis que l'immense majorité de nos communes morcelées, réduites aux seuls éléments matériels d'une industrie grossière, ingrate et répugnante, privées de l'action éducatrice et fécondante des sciences et des beaux-arts, ne sauraient produire que des populations incultes et abruties.

Là les innombrables facultés de cette nature humaine, si noble, si belle, si richement douée par le Créateur, se déploient, s'épanouissent et brillent de tout leur éclat au foyer de la vie sociale : — Ici, en l'absence de toute chaleur et de toute lumière, les trésors restent enfouis, les beaux germes sont frappés de mort, les belles facultés demeurent ensevelies, et les générations entières passent sur la terre, sans que les êtres incultes dont elles se composent, aient pu seulement sentir en eux-mêmes les révélations de leurs aptitudes, entendre la voix de leurs vocations, soupçonner leurs destinées perdues!

En résumé, — la société se fonde sur la commune et par la commune.—Aux divers états, aux diverses

constitutions de la commune correspondent les divers états, les diverses constitutions de la société.

De la commune morcelée sortent les sociétés morcelées et subversives que caractérisent l'indigence, la fourberie, l'oppression, l'anarchie, la guerre, l'égoïsme général, la dévastation du globe.

De la commune associée sort la société harmonienne que caractérisent la richesse générale, la justice distributive, la liberté, le concert universel des individus, des peuples et des races, l'unité de la famille humaine, le bonheur de l'espèce, la plénitude de sa domination sur le globe qu'elle doit gouverner, enfin le déploiement convergent de toutes ses forces, de toutes ses puissances.

Représentez - vous le globe nettoyé de tous les vieux fléaux, purgé de toutes choses immondes, et couvert de riches Phalanges ardentes à tous les travaux utiles et créateurs; les somptueux palais des Phalanges s'élevant au sein des campagnes verdoyantes, parées de toutes les magnificences de l'art et de la nature; la terre tout entière transformée en un jardin paradisiaque, étalant sous le soleil les innombrables produits des règnes, des zones et des climats, déployant les richesses et les merveilles infinies de la création; voyez toutes les facultés humaines naître, se développer, s'épanouir au sein des Phalanges, et réaliser tous progrès et toutes conquêtes dans leur sublime et tout-puissant accord; écoutez les chants des artistes, les voix sublimes des poëtes, les cantiques religieux des lévites, les chœurs des populations libres, passionnées, actives

et heureuses; voyez la loi qui associe les individus et les familles dans les Phalanges, associer les Phalanges dans les provinces, les provinces dans les nations, et tous les peuples dans la grande Unité de l'Espèce... Evoquez ce spectacle et vous aurez certes l'aspect de l'harmonie sociale dans sa généralité la plus étendue.

Eh bien! cette harmonie, dans son intégralité, repose sur la constitution harmonique de la Phalange. L'Harmonie totale, universelle, s'engendre de l'harmonie élémentaire, n'est et ne peut être autre chose que l'harmonie élémentaire répétée et élevée à ses puissances successives. Vous ne composeriez pas plus une harmonie sociale avec des éléments sociaux faux et inharmoniques, qu'un concert de joie avec des gémissements, des angoisses et des larmes, qu'un concert de vie avec des cadavres.

Associez-vous donc à nos efforts, ô vous tous qui aimez l'humanité, la liberté, la justice, vous tous qui aimez Dieu et vos frères! associez-vous à nos efforts et joignez-vous à nous pour préparer l'organisation de cette première Phalange, Arche de la Nouvelle-Alliance, qui donnera à tous les peuples du monde le signal glorieux de la Rédemption, qui fera éclater, dans toute sa gloire, la Destinée radieuse de la fille aînée de Dieu sur la terre, de l'Humanité régénérée!

FIN DES ÉTUDES.

ÉPILOGUE.

(1845.)

—

AU LECTEUR.

Nous ne répéterons pas ici les éloges donnés, dans l'*Avertissement*, à l'analyse écrite par M. M.... avec autant d'intelligence et de concision que de bienveillance. Il est certain qu'elle constitue la plus claire, la plus courte et la meilleure des initiations rapides que possède encore l'École sociétaire. C'est une introduction élémentaire faite pour servir de préface à l'étude de la doctrine comme à tous les livres de l'École, et après laquelle les ouvrages de Fourier ou ceux de ses disciples deviennent tous faciles.

Aucun homme raisonnable, et dont la conquête intellectuelle puisse être désirable, ne saurait d'ailleurs se refuser à une lecture qui, en moins d'une heure, lui donne sinon la connaissance approfondie, du moins des notions justes et claires sur une conception moderne parvenue déjà à une grande célébrité, qui remue profondément les esprits dans les plus grands pays de l'Europe, qui atteint aux Etats-Unis le caractère de grande opinion populaire, et dont les principes généraux, de toutes parts répandus dans l'atmosphère, ont complètement trans-

formé depuis quinze années le domaine des idées publiques, et tué à jamais les vieilleries politiques, pour y substituer les nouvelles questions, les questions du jour et de l'avenir, les questions sociales.

C'est donc ici, parmi nos petits livres à bon marché, un de ceux pour lesquels nous recommandons principalement une grande et active propagation à nos amis et à tous ceux qui veulent travailler avec nous à la transformation sociale.

Le temps d'agir et d'agir sur une grande échelle est venu.

Nos idées sont maintenant, et depuis longtemps déjà, posées dans le domaine public comme des idées sages, saines, scientifiques et pacifiques. Il n'est plus permis à personne de les prendre pour ce qu'elles ne sont pas ; de les confondre avec des doctrines perturbatrices, haineuses, jalouses et révolutionnaires ; il n'est plus permis à personne de s'en effrayer.

Nous n'attaquons aucun intérêt, aucune classe;

Nous ne réclamons aucune disposition qui réduise les avantages de la propriété ou de tout autre droit acquis ;

Nous acceptons complètement le régime des lois ; nous avons horreur de toute violence ;

C'est librement, spontanément, par l'exemple des bienfaits du travail sociétairement or-

ganisé, que doit s'opérer la transformation fortunée dont nous poursuivons l'œuvre.

Le but de cette œuvre, ce n'est autre chose que la réalisation sociale du Christianisme : c'est l'établissement d'institutions libres et attrayantes dans lesquelles les hommes ne seront plus conduits, par le morcellement, l'incohérence et les divergences de leurs intérêts, à s'entre-tromper, à s'entre-spolier et même à s'entre-égorger comme des loups et des tigres; mais où l'harmonie des intérêts, l'essor naturel des vocations, l'emploi varié et équilibré des diverses facultés natives, l'universalité du bien-être, de l'éducation et du bonheur, les amèneront à s'aimer comme des frères.

La loi de la Destinée sociale de l'homme est découverte ; le royaume de Dieu, c'est-à-dire le règne de la richesse pour tous, de la vérité, de la justice, du travail-attrayant et de l'amour, peut être réalisé bientôt sur la terre, plus corrompue aujourd'hui, plus malade et plus souffrante que jamais. Mais le Bien ne se fera pas tout seul, il faut que les hommes d'intelligence et de bonne volonté s'y emploient.

Il est certain qu'il n'y a qu'une chose, une seule grande chose à faire, une seule route de salut pour la Société : c'est d'entrer dans les réformes sociales par la voie pacifique des essais de l'or-

ganisation sociétaire du travail et de l'industrie.

C'est ce que nous ferons dès que nous serons assez forts, assez nombreux, assez riches pour tenter ces essais à coup sûr.

Il faut donc nous aider à gagner chaque jour de la force, du nombre, des ressources nouvelles à la cause de l'Association et de l'Humanité; il faut former un parti (il n'y a pas d'autre mot dans la langue), un parti large, dévoué, général, n'ayant rien de l'exclusivisme, ni des fausses idées, ni des haines des vieux partis, conviant les hommes de cœur de tous les bords à une œuvre commune : la transformation pacifique, la rédemption sociale du monde par l'Association !

Voilà bientôt quarante ans que Fourier a commencé à publier la découverte des grandes lois de la Destinée du monde, à faire connaître la forme sociale correspondante à la nature passionnelle de l'homme, à donner les moyens pratiques de réaliser l'Association, le Bien, l'Unité, l'Harmonie ; voilà bientôt quinze ans que l'École sociétaire s'est formée ; déjà elle étend partout ses ramifications, son influence, ses principes. Ses plus aveugles adversaires se trouvent souvent déjà, sans s'en douter, imprégnés eux-mêmes de ses idées et de ses dogmes. Les querelles de la vieille politique s'en vont pour faire place à la politique de l'Association, de la Paix,

de l'Organisation du travail. Un terrain immense est donc conquis. Il faut accélérer le mouvement, conquérir encore, conquérir toujours et rendre les conquêtes productives et fécondes pour la cause ! Il faut se dire toujours que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire !

Lecteur ! si le sentiment de l'humanité n'a pas été entièrement corrodé et détruit dans votre cœur par une société sceptique et corrompue ; si les fibres saintes vibrent encore en votre âme ; si vous n'avez pas été abruti par les préjugés régnants sur le mal général ; si vous ne partagez pas cette odieuse croyance d'un lâche désespoir qui livre à jamais à la douleur, à la haine, à tous les vices et à toutes les misères l'empire de la terre ; si vous croyez que l'homme, fait à l'image de Dieu, est appelé à régner sur ce monde et à y gouverner dans sa gloire, comme Dieu règne et gouverne dans les cieux ; si les souffrances des pauvres, des opprimés, des enfants et des femmes vous attristent et vous touchent ; si vous souhaitez que le mal soit vaincu sur la terre ; si vous entendez encore cette voix intérieure qui crie au fond de nos âmes que l'homme a devant lui, dans ce monde et en cette vie, comme dans la succession ultérieure des vies, une Destinée progressive, souveraine, divine : alors, associez-vous à nous, joignez vos ef-

forts aux nôtres, embrassez la cause du progrès réel, la cause de la Liberté et de l'Avenir! Engagez-vous dans la sainte croisade qui doit vaincre le Mal social par l'Association, par l'Organisation pacifique du travail et des droits de tous.

Et que faut-il faire, demandez-vous, pour aider la cause de l'Association, pour travailler à l'avènement des Destinées heureuses? Ce qu'il faut faire? — Il faut d'abord étudier les livres de l'Ecole, y puiser une conviction lumineuse et profonde, puis agir autour de soi, suivant ses moyens et ses facultés, dans toutes les sphères, et répandre abondamment la lumière et la foi sociales. Il faut faire du prosélytisme partout, avec un enthousiasme réfléchi, avec autant de tact que de zèle et d'ardeur. Il faut parler, agir, écrire; il faut répandre de tous côtés les livres et les journaux où l'Ecole sociétaire expose et produit ses principes dans tous les ordres; il faut demander et multiplier la *Démocratie pacifique* (1), notre organe principal, destiné à introduire sur le terrain des questions actuelles les principes de la politique d'associa-

(1) La *Démocratie pacifique*, — Journal quotidien, politique et littéraire. — Pour Paris, 40 fr. par an, — 3 mois, 10 fr.; — Pour la province, 48 fr. par an; — 3 mois, 12 fr. —On s'abonne à Paris, rue de Seine, 10, et chez tous les directeurs des postes et des messageries.

tion et des réformes généreuses et scientifiques ; il faut soutenir ce journal en augmentant sans cesse le nombre de ses abonnés et de ses lecteurs. Un journal est la force d'une École et d'un parti. Il faut porter la lumière partout, mais surtout à la jeunesse, parce que la jeunesse a l'intelligence limpide, le cœur chaud, l'âme généreuse, et que les nobles instincts d'humanité, de liberté, de justice universelle, et les hauts sentiments religieux ne sont point encore usés et tués en elle par le souffle mortel et glacé de l'égoïsme contemporain. La jeunesse est saisie par l'idée de la Destinée humaine !

Il faut se mettre en relation avec ceux qui travaillent au progrès de la cause, s'entendre avec eux pour répandre les idées, pour les appuyer sous toutes leurs formes. Il faut intervenir dans toutes les affaires publiques, dans toutes les élections, depuis les élections municipales de nos plus modestes villages jusqu'à celles des grands colléges électoraux ; il faut produire, soutenir des candidats dévoués à la cause, ou lui donnant des gages et des garanties ; il faut user partout de tous nos droits, pousser enfin dans tous les sens les plus fortes racines, travailler sans relâche, toujours par les moyens les plus légaux et les plus honorables, à devenir nombreux, forts, influents, puissants ; à accroître

les ressources, les finances et la valeur politique, intellectuelle et morale de l'École qui porte la cause du progrès et de la liberté du monde.

Voilà ce qu'il faut faire ! Et quand notre parti, c'est-à-dire le parti de l'humanité, de la paix glorieuse et active, de l'association des individus, des classes et des peuples, de la charité intelligente ; le parti de l'émancipation, du bien-être et de la dignité de tous ; le parti de tous les intérêts, de tous les droits, le parti de la liberté, de l'unité et du bonheur ; quand ce parti, qui est déjà très-nombreux dans le monde, sera devenu plus nombreux encore, plus fort, plus puissant, plus compacte ; quand il sera assez puissant enfin pour mettre la main à l'œuvre pratique, ALORS IL RÉALISERA ; il fera sur le terrain les expériences sociétaires ; il montrera au monde le spectacle de la vie phalanstérienne, du travail-attrayant, du développement des vocations, de l'emploi équilibré et varié de toutes les facultés natives. Pour tout dire, il fera voir au monde le mécanisme de l'harmonie sociale dans sa réalité lumineuse, et alors l'heure de la transfiguration du monde sonnera, et l'aiguille des âges marquera encore, si nous le voulons fortement tous, le milieu de ce siècle !

Tout est mort, tout croule, tout est tombé dans les vieux partis ! partout la foi est morte,

Nous seuls nous croyons, nous seuls nous voulons, nous seuls nous offrons quelque chose au monde, et quelle immense chose !...

Et si quelques éléments semblent vivre et se renouveler autour de nous, ce n'est qu'en empruntant nos idées, en aspirant le vent des questions posées et résolues par le grand génie dont la voix apparaîtra, à l'avenir, comme la voix collective du génie de l'humanité dans ce XIXe siècle, appelé à être le plus grand des siècles, quoiqu'il n'en soit encore que le plus vil peut-être...

Courage donc et foi ! Foi, Espérance et Charité ! Que tous les hommes de bonne volonté s'éclairent et s'unissent, et bientôt approcheront les temps où les malades seront guéris, où les faibles seront secourus, où ceux qui souffrent seront soulagés ! bientôt se lèveront enfin sur la terre les beaux jours de l'humanité glorieuse et délivrée ! Ah ! ne vous endormez pas dans les froids linceuls du scepticisme et de l'égoïsme ! *Sursùm corda !* A nous et avec nous, de tous les coins de l'horizon, de tous les pays du globe, les hommes de dévouement, pour hâter le salut social et l'affranchissement du monde !

FIN.